



---

## Master 2

**Jeunesse : politiques  
et prises en charge**

Promotion : **2014-2015**

---

# **L'élaboration d'une nouvelle politique jeunesse dans une collectivité territoriale : les acteurs de la Ville de Saint-Brieuc au cœur du Forum de la Jeunesse**

---

FANNY SEHAN

Septembre 2015

*Sous la direction de  
Patricia LONCLE*



**EHESP**

---

## Remerciements

---

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont accompagnée, aidée et soutenue dans la réalisation de ce travail.

Mes remerciements s'adressent en premier lieu à ma tutrice professionnelle, Céline Lecourt, Responsable du service de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Saint-Brieuc, pour sa confiance et sa bienveillance durant ma mission de stage.

Je remercie tout particulièrement ma tutrice académique, Patricia Loncle et le Président de mon jury, Chafik Hbila pour le temps qu'ils m'ont consacré au cours de cette année de master et pour leurs précieux conseils dans la rédaction de cet écrit.

Je souhaite remercier les professeurs et intervenants rencontrés durant cette dernière année d'études pour les connaissances qu'ils ont pu m'apporter et tout particulièrement Céline Martin et Karinne Guilloux pour leur disponibilité et leurs conseils prodigués tout au long de l'année.

Enfin mes remerciements s'adressent à l'équipe du service de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Saint-Brieuc pour leur gentillesse et la grande sympathie qu'ils m'ont témoignée pendant ces six mois de stage, notamment à ma collègue Elodie Clérice, pour son soutien et ses informations précieuses.

---

# S o m m a i r e

---

Introduction .....	1
1 Réfléchir à une nouvelle politique de jeunesse dans une collectivité locale, le cas de Saint-Brieuc .....	5
1.1 La place des politiques publiques de jeunesse en France .....	5
1.1.1 Evolution des politiques de jeunesse .....	5
1.1.2 Atouts et faiblesses des politiques de jeunesse.....	8
1.2 Saint-Brieuc, une ville à taille humaine .....	11
1.2.1 Histoire et présentation de la ville .....	11
1.2.2 La Ville de Saint-Brieuc et son service jeunesse.....	13
1.3 Penser la jeunesse dans la ville .....	16
1.3.1 La création d'un projet politique .....	16
1.3.2 Imbrication de la politique jeunesse de Saint-Brieuc dans les politiques publiques de jeunesse au niveau local, national et européen.....	19
2 L'élaboration de la nouvelle politique de jeunesse à Saint-Brieuc .....	23
2.1 Les différents temps du projet politique .....	23
2.1.1 Les étapes de l'élaboration de la nouvelle politique.....	23
2.1.2 Les réalités de la mise en œuvre politique.....	25
2.2 La mobilisation des acteurs jeunesse du territoire .....	28
2.2.1 Comment intégrer les acteurs au projet ? .....	29
2.2.2 Les effets de la mobilisation des acteurs .....	32
2.3 Une volonté d'intégrer les jeunes au cœur de la dynamique .....	34
2.3.1 Pourquoi faire participer les jeunes ? .....	35

2.3.2 Les moyens de cette participation .....	36
Conclusion.....	39
Bibliographie .....	45
Liste des annexes.....	49

---

## Liste des sigles utilisés

---

- AFEV : Association de la Fondation Etudiante pour la Ville
- CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
- CD : Conseil Départemental
- CJS : Coopérative Jeunesse de Service
- CR : Conseil Régional
- CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
- DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- DDJS : Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
- FDMJC : Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture
- F.O.L : Fédération des Œuvres Laïques, la Ligue de l'enseignement
- IREPS : Institut Régional d'Education et de Promotion de la Santé
- MJC : Maison des Jeunes et de la Culture
- SGPU : Syndicat de Gestion du Pôle Universitaire

## INTRODUCTION

---

« Le meilleur des gouvernements n'est pas celui qui fait les hommes les plus heureux, mais celui qui fait le plus grand nombre d'heureux » (Pinot-Duclos, 1751), c'est en ces mots que le deuxième adjoint au Maire, chargé de la jeunesse, des sports et des ressources humaines de la Ville de Saint-Brieuc, a débuté son discours adressé aux jeunes de l'association Le Cercle, qu'il était venu rencontrer dans le cadre du Forum de la Jeunesse. La Ville de Saint-Brieuc a voulu faire de la jeunesse une de ses priorités pour le nouveau mandat municipal, grâce à une refonte de la politique actuelle de jeunesse visant l'élaboration d'une nouvelle politique à destination des 12-25 ans. Ainsi un Forum de la Jeunesse intitulé « Place à la Jeunesse », consacré à la réflexion et la mise en place d'une nouvelle politique jeunesse, s'étale entre janvier et décembre 2015, pour une mise en œuvre début 2016 (cf. Annexe 1) à Saint-Brieuc. L'élaboration d'une nouvelle politique jeunesse dans une collectivité territoriale est un exercice compliqué, qui repose sur de nombreux enjeux et implique de multiples acteurs. Elle nécessite un fort investissement de la part des élus et techniciens porteurs du projet, mais aussi des acteurs en lien avec la jeunesse.

Mon stage à la Ville de Saint-Brieuc s'est déroulé de janvier à juillet 2015 au sein d'un service en mutation. En effet, le service Enfance-jeunesse, où j'ai débuté mon stage, a été scindé en deux services distincts en février 2015 : le service Loisirs éducatifs d'une part et le service de la Jeunesse et des Sports d'autre part, service dans lequel j'ai réalisé l'essentiel de mon stage. La mission de mise en situation visait l'assistance de la responsable du service sur le projet d'élaboration de la nouvelle politique jeunesse. Plusieurs activités m'ont donc été confiées dans le cadre de ce projet, avec comme mission principale, la réalisation d'un état des lieux des actions existantes (municipales, associatives et institutionnelles) sur le territoire, destinées aux 12-25 ans. Le recensement des actions avait pour objectif de dresser un état des lieux, le plus exhaustif possible, de l'existant en matière de jeunesse à Saint-Brieuc.

« La « jeunesse » n'est qu'un mot » (Bourdieu, 1978), dans cet entretien, le sociologue présentait les divisions d'âge comme arbitraires, dans le sens où les « jeunes » étaient caractérisés par rapport aux « vieux », ce qui était générateur d'enjeux de lutte dans toutes les sociétés. Les bornes de la jeunesse sont encore aujourd'hui mouvantes, la jeunesse, au sens large, rencontre désormais des difficultés telles, que les trajectoires de

passage à l'âge adulte ont changé. Auparavant, le passage de la jeunesse à l'âge adulte apparaissait comme linéaire et homogène, les trois seuils : départ de chez les parents, fin de la scolarité et mise en couple, étaient franchis en même temps. Depuis les années 1980 et l'apparition du chômage de masse, on observe une déconnexion entre ces trois seuils (Loncle, 2015). Maintenant, nous assistons à des transitions dites « yoyo, fragmentées et réversibles avec des perspectives incertaines » (Walther and al., 2006) (cf. Annexe 2). La jeunesse a longtemps été une étape de la vie ignorée. Avant le Moyen-âge, les enfants arrivaient très tôt à l'âge adulte, sans passer par les étapes de la jeunesse. Plus tard, le triptyque : enfance, jeunesse et vieillesse apparaît en France, mais ces représentations des âges de la vie restaient floues. La jeunesse était alors caractérisée comme l'âge de l'attente, de la dépendance et de l'incertitude. Ce n'est qu'après avoir pris conscience que l'individu est en mesure de se détacher du cycle vital, où le jeune devient adulte quand il prend la place de son père, que la définition des âges de la vie sera vue comme une succession de paliers permettant à chacun de grandir en construisant son destin (Galland, 2007). Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, trois figures de la jeunesse se dégagent et coexistent : la jeunesse « ressource », la jeunesse à protéger et la jeunesse « menace » (Loncle, 2014). Aujourd'hui, d'autres classifications des jeunes émergent, telle que celle présentant quatre processus d'agrégation des jeunes, non figés. En fonction de leur récit de vie et de leur parcours scolaire et professionnel, on recense : les jeunes insérés socialement (jeunes « ressources »), les jeunes en voie d'insertion sociale, les jeunes victimes de la précarité et les jeunes « galériens » (Hbila, 2011). Néanmoins, la jeunesse est si particulière qu'il existe même un ministère affecté à ce public, ce qui n'est pas le cas des enfants ou des personnes âgées (Primard & Coquelet, 2011). La difficile définition de la jeunesse telle qu'elle est présentée, souligne l'importance pour qui veut parler de « jeunesse » de la définir. De cette manière, dans l'élaboration de son projet de nouvelle politique jeunesse, la Ville de Saint-Brieuc a donc précisé ce qu'elle entendait par « jeunes » et dans quel contexte figurait sa réflexion. Ici, c'est l'ensemble des 12-25 ans, habitant ou fréquentant régulièrement Saint-Brieuc, qui est visé. La Ville a voulu avoir une approche qui soit la plus globale possible, en se focalisant sur une tranche d'âge et n'a pas voulu raisonner en fonction des problématiques spécifiques que rencontraient les jeunes. Il n'existe pas, d'un point de vue sociologique une jeunesse, puisqu'en fonction des moments historiques, des structures, des acteurs, on a une représentation sociale de la jeunesse qui est différente (Leroy, 2015).

Les politiques publiques de jeunesse sont une réponse à des problèmes publics spécifiés. Elles correspondent à une catégorie d'action publique visant à traiter plutôt qu'à répondre aux problèmes identifiés, par une mise à l'agenda des autorités publiques (Loncle, 2014). De nombreuses initiatives en matière de politiques locales de jeunesse ont été recensées depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en France. Les besoins d'intervention publique reflètent la population des jeunes, dans la mesure où cette dernière n'est pas homogène et doit faire face à des difficultés sociales d'envergure, ce qui engendre des attentes et des problèmes divers et variés (Dumollard & Loncle, 2014). Les trois tendances centrales de politique publique de jeunesse dans la dernière décennie sont l'insertion professionnelle, la répression des comportements délinquants et la préservation de la santé des jeunes (Loncle, 2014). Afin d'apporter des éléments de réponse hétérogènes aux besoins des jeunes, de nombreuses institutions ont une responsabilité et une compétence à l'égard de la jeunesse, y compris les collectivités territoriales (Hirsch, Martin, 2009). Ce n'est pas tant les situations des jeunes qui ont changées mais plutôt la perception que l'on a de la jeunesse, car les mentalités ont évolué. Il n'y a pas d'aggravation des phénomènes problématiques des jeunes aujourd'hui, on prend juste davantage conscience de leurs problèmes. Ainsi, il faut parvenir à accompagner les individus de manière adéquate et individualisée (Loncle, 2014).

Suivant l'impulsion de l'État à travers son Plan « Priorité jeunesse » (Le Gouvernement, 2014), le Conseil municipal de Saint-Brieuc, pour le mandat 2014-2020, a affirmé vouloir placer la jeunesse comme « une priorité à prendre en compte au travers de différentes politiques municipales » (Ville de Saint-Brieuc, 2014). De nombreux constats alimentent la volonté de ré-interroger l'action de la Ville en direction de sa jeunesse, à commencer par le contexte actuel, dû à la crise économique et sociale qui touche durement les jeunes. Des axes de progrès ont par ailleurs été mis en évidence par l'évaluation de l'action actuelle. Tout au long de la démarche, la Ville a affiché sa volonté d'inclure tous les services municipaux, de faire participer les acteurs jeunesse et de mobiliser les jeunes eux-mêmes, ainsi que leurs parents, dans une logique de transversalité. La transversalité des politiques de jeunesse passe par l'élargissement du champ jeunesse en mobilisant les coopérations avec les autres secteurs d'action publique (Dumollard & Loncle, 2014).

De janvier à juillet 2015, j'ai pu découvrir comment se créait un projet de politique jeunesse et participer à sa construction. Ce travail de terrain a fait naître en moi des questionnements qui portent sur les éléments suivants : quelle place occupe les politiques publiques de jeunesse en France ? Pourquoi la Ville de Saint-Brieuc organise-t-elle la refonte de sa politique de jeunesse ? Comment est pensé le projet de politique jeunesse dans la Ville ? Comment est organisé ce projet ? Que vise une approche transversale ? Pourquoi et comment mobiliser les acteurs jeunesse et les jeunes dans la démarche ?

Afin de répondre aux questionnements posés par la mise en place d'une nouvelle politique jeunesse dans une collectivité locale, je m'appliquerai dans une première partie à examiner le contenu institutionnel, politique et démographique dans lequel s'est inscrit ma mission de stage. Dans une seconde partie, je tenterai de mettre en évidence la façon dont a été pensée l'élaboration de la politique jeunesse à Saint-Brieuc et comment j'ai réalisé ma mission de stage dans ce contexte.

# **1 REFLECHIR A UNE NOUVELLE POLITIQUE DE JEUNESSE DANS UNE COLLECTIVITE LOCALE, LE CAS DE SAINT-BRIEUC**

---

La Ville de Saint-Brieuc a initié le Forum de la Jeunesse, intitulé « Place à la jeunesse », en 2014 dans le but d'élaborer une nouvelle politique jeunesse municipale. De nombreuses interrogations se cachent derrière ce projet politique. Quel est le sens d'une politique publique de jeunesse ? Pourquoi la jeunesse, longtemps considérée dans le champ politique, a-t-elle pris une place importante ? Les politiques publiques de jeunesse ciblent-elle une jeunesse en particulier ou toutes les jeunes en général ? Quelle légitimité est accordée à la jeunesse dans la Ville de Saint-Brieuc ? C'est à ces questions que je vais tenter de répondre dans la première partie.

## **1.1 La place des politiques publiques de jeunesse en France**

Les politiques publiques de jeunesse en France sont riches et plurielles. Le Livre vert de la Jeunesse (Hirsch, Martin, 2009) illustre parfaitement cela. La Commission à l'origine de ce rapport a travaillé sur une nouvelle politique de jeunesse, arguant le fait que cette politique soit « une des premières priorités de l'Etat ». Or, depuis son apparition, l'intervention publique en matière de jeunesse a largement évolué pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui, avec ses atouts et limites.

### **1.1.1 Evolution des politiques de jeunesse**

Les politiques de jeunesse sont apparues bien avant que le nom n'existe, ce sont d'abord les politiques scolaires. Pendant longtemps, l'Education nationale et avant l'instruction publique se voulaient le Ministère de la Justice et en ont prétendu le monopole jusqu'aux années 1960. La jeunesse est quant à elle devenu un objet politique entre 1936 et l'après-guerre, puisqu'on voit naître des métiers prenant en charge la jeunesse (Besse, 2014). Les politiques publiques de jeunesse figurent au rang des priorités depuis de nombreuses années. Découlant d'abord d'initiatives locales sous Léo Lagrange entre 1870 et 1936, elles intervenaient principalement sur l'éducation, l'hygiène, le social et la défense, grâce à un réseau d'acteurs locaux et aux municipalités et départements. Ensuite,

l'Etat prend une place centrale dans l'action publique en matière de jeunesse, de 1936 à 1982, c'est le principal décideur avec les territoires locaux sur les questions de la jeunesse et des sports, de l'éducation spécialisée et du social. Entre 1982 et 1995, on observe un changement du rôle de l'Etat, c'est l'avènement de la politique de la Ville et de la prévention de la délinquance, intervenaient alors les territoires locaux et l'Etat. Depuis 1995, la répartition des rôles entre Etat et collectivités locales est ambiguë, les secteurs d'intervention concernent de plus en plus la santé, la répression et la participation des jeunes (Loncle, 2014). L'Etat a affiché une volonté de contrôle social dès le début de ses liens avec la jeunesse, puisqu'il a créé des lieux qui lui sont dédiés dans le but de contrôler socialement les débordements des jeunes (Primard & Coquelet, 2011). L'Etat met en place dès les années 1980 des politiques territorialisées et contractualisées suite aux crises survenues dans certains quartiers populaires (Hbila, 2011). Dans le même temps, on assiste au désengagement de l'Etat vis-à-vis de l'action publique, au profit des collectivités territoriales, situation renforcée par les politiques contractuelles (Halter & Dumollard, 2014). Ce basculement du national vers le local a inscrit les municipalités comme opérateurs de première ligne en matière d'action jeunesse. La proximité des acteurs locaux intervenant auprès des jeunes et leur connaissance du territoire plaident en faveur d'une action publique ascendante afin de répondre aux problèmes publics.

On observe depuis les années 1990 une place croissante accordée à l'échelon local dans la mise en œuvre de l'action publique de jeunesse. Cela se traduit par une certaine standardisation de ces actions via le recours à la contractualisation et à la territorialisation des politiques : des politiques sont déléguées à des associations et pensées de manière locale. Le développement d'une approche globale de prise en charge des questions de jeunesse, par l'intervention sur plusieurs leviers de façon simultanée afin d'aider les jeunes, témoigne également de la standardisation des actions jeunesse. D'autres transformations telles que la mobilisation d'un réseau élargi d'acteurs et la professionnalisation des acteurs de jeunesse prônent aussi une standardisation de l'action publique locale (Dumollard & Halter, 2015). Actuellement, la tendance s'inverse peu à peu, puisqu'après une forte période de contractualisation et de territorialisation de l'action publique, l'Etat est en train de se repositionner dans le champ des politiques de jeunesse, « en réinvestissant les questions des publics ciblés, des territoires prioritaires, des objectifs segmentés et des modalités d'intervention ». Le réinvestissement de l'Etat apparaît le plus clairement dans les territoires de la politique de la Ville. L'approche à l'égard de la

jeunesse est aussi davantage liée à la cohésion sociale et la lutte pour l'égalité des chances (Primard & Coquelet, 2011), en témoignent les DDCS, créées en 2011 et regroupant plusieurs services dont l'ex-DDJS (DDCS, 2015). De plus, les modalités d'intervention se développent en privilégiant les suivis individualisés des jeunes, approche empruntée au domaine sanitaire et social. Ainsi, l'action de l'Etat en matière de jeunesse est de plus en plus pensée entre territoires prioritaires et parcours individuels des publics ciblés, mais sans que l'Etat n'est vraiment acté son intervention de manière transversale. Or, les politiques publiques menées au niveau local se doivent de penser des projets de territoires transversaux afin de pouvoir s'articuler pour répondre aux spécificités des territoires, en mobilisant aussi bien les politiques de l'emploi, du logement, ou encore de la santé (Primard & Coquelet, 2011). Les politiques de jeunesse sont un concept extensible puisque certains la restreignent aux affaires politiques et aux pratiques liées à l'adolescence et à l'éducation, alors que les rapports internationaux affirment que la notion de « politique de jeunesse » présente des ramifications plus étendues et plus profondes (Williamson, 2007).

A l'instar de la prise en compte récente de la catégorie des 16-25 ans dans l'action publique, la Ville de Saint-Brieuc a voulu orienter en priorité son action en destination de cette tranche d'âge, en raison de l'insuffisance des dispositifs existants. Le délaissement, dont les jeunes de plus de seize ans ont fait l'objet de nombreuses années, s'explique en partie par la confusion fréquente entre politiques de jeunesse et politiques éducatives (la scolarité étant obligatoire jusqu'à cet âge). D'autre part, l'action en direction des mineurs de moins de seize ans passe beaucoup par l'accompagnement et l'appui aux familles, notamment via les activités de loisirs. Passés cet âge, il était admis que les jeunes relevaient de dispositifs spécifiques (Mission Locale, Prévention Spécialisée), faute d'avoir trouvé leur place dans la société. Cette vision des politiques de jeunesse présentait ainsi la particularité d'un mouvement de bascule, passant d'une approche globale et collective, à une approche individuelle, répondant aux problématiques rencontrées par les jeunes (Hbila, 2011).

### **1.1.2 Atouts et faiblesses des politiques de jeunesse**

Les politiques publiques de jeunesse ont donc vocation à s'adresser à tous les jeunes de 12 à 25 ans. Fortes de nombreux atouts qui facilitent leur mise en œuvre et leur lisibilité, des faiblesses viennent cependant nuancer leur portée.

Leurs atouts résident dans leur universalité et leur spécificité. Chaque jeune est potentiellement concerné par les politiques de jeunesse. La base des politiques publiques repose sur l'équité entre les citoyens, cela prouve le grand rôle qu'à l'institution dans l'équilibrage des ressources des jeunes (Hbila, 2011). L'équité passe en premier lieu par l'Ecole, en effet en proposant une ouverture culturelle, sportive, intellectuelle, aux jeunes, elle va permettre d'équilibrer leurs ressources. Néanmoins, un jeune disposant d'un habitus adapté aux normes sociales et culturelles valorisées par l'Ecole, c'est-à-dire bénéficiant d'un patrimoine culturel, économique et social riche, aura davantage de chances de réussir sa scolarité qu'un jeune n'ayant pas intégré ces normes (Hbila, 2011). Pour contrer cet effet, des dispositifs spécifiques s'appliquent à des problématiques bien précises, cela passe notamment par l'action de l'AFEV qui met en place un accompagnement personnalisé aux jeunes identifiés comme rencontrant des difficultés. A Saint-Brieuc par exemple, une réponse va être proposée au jeune qui voyage, à celui qui n'a pas le permis, au jeune qui n'a peu ou pas de formation professionnelle, ou qui s'investit dans des actions participatives, via des dispositifs tels que le Pass'engagement du Conseil Départemental, ou encore les chèques mobilité de la Mission Locale.

Les politiques locales de jeunesse sont adaptables en fonction du territoire et des acteurs qui le composent. En effet, les politiques de jeunesse municipales sont le résultat des relations entre les acteurs, qui en définissent les codes, les représentations et les modes de fonctionnement. Les interrelations entre acteurs permettent d'agir en direction des jeunes, de manière plus ou moins coordonnée et coopérative (Dumollard & Halter, 2015). Les acteurs locaux ont une très bonne connaissance du territoire sur lequel ils interviennent, par conséquent, ils sont en mesure d'identifier les problématiques rencontrées par les jeunes et de faire des propositions adaptées. Cela constitue un atout par rapport à des politiques publiques de jeunesse qui seraient pensées à une échelle nationale. Il ne faut cependant pas oublier l'importance de mobiliser les leviers à l'insertion sociale et à la reconnaissance sociale dans la mise en place d'une politique de jeunesse. Ainsi, les axes d'un projet de politique jeunesse se situent principalement dans une politique d'accompagnement des

jeunes dans leur conquête des attributs de l'âge adulte, tels que l'accompagnement du jeune en fonction de sa situation dans l'emploi, le logement, les loisirs. Le besoin principal des jeunes reste l'utilité sociale, qui passe par le sentiment d'appartenance et l'insertion sociale (Hbila, 2011).

La principale limite des politiques de jeunesse est financière. En effet, le contexte de crise que nous traversons et la baisse des dotations de l'Etat ne favorisent pas l'émergence, voire même le maintien de nombreux dispositifs. Tous les acteurs jeunesse que j'ai rencontrés dans le cadre de ma mission de stage ont pointé comme première limite la baisse de leurs moyens. C'est notamment le cas des associations qui manquent de visibilité financière, ce qui peut entraîner la diminution de la quantité, voire de la qualité des actions qu'elles déploient.

Le manque de visibilité dont souffrent les structures s'occupant du public jeune peut également être occasionné par des changements dans les orientations politiques choisies par leurs dirigeants. Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor a par exemple été confronté à cette situation suite aux élections départementales de 2015. La majorité ayant changé d'étiquette politique, les agents ne savaient pas si les priorités en matière de jeunesse seraient maintenues dans les six prochains mois, si des dispositifs allaient disparaître ou, au contraire, seraient créés. Les animateurs jeunesse et les agents du service avaient peu de visibilité sur les retombées du Forum de la Jeunesse. Les six animateurs détachés pour aller à la rencontre des jeunes ne savaient pas, au moment où j'ai quitté la structure, s'ils continuaient ou non la mission jeunesse à la rentrée de septembre.

L'action publique en direction de la jeunesse peut aussi manquer de visibilité par les acteurs de terrain et les jeunes eux-mêmes. A titre d'exemple, le Conseil Départemental des Côtes d'Armor propose un dispositif, le « Pass'engagement », celui-ci s'adresse à tous les jeunes costarmoricains de 18 à 25 ans et leur permet de réaliser des projets d'insertion sociale et/ou professionnelle. Le montant alloué pour chaque bourse est confortable et peut largement aider le jeune dans le lancement de son projet. Néanmoins, ce dispositif est peu connu par les jeunes. Les deux personnes que j'ai rencontrées du CD, m'ont expliqué le peu de publicité autour de ce dispositif en raison du trop grand nombre de jeunes potentiellement intéressés par cette aide, si elle devenait visible du grand public. La hausse de la demande ne rendrait que plus difficile l'attribution de ces financements, qui est très limitée en raison de la baisse des ressources.

Une autre limite réside dans le fait que de nombreux acteurs socioculturels pensent que l'action publique s'adresse en majorité aux jeunes étudiants, qui constituent un enjeu prioritaire pour les villes universitaires. En effet, les étudiants influent sur l'attractivité de la Ville et sont vecteurs de développement. A Saint-Brieuc par exemple, le SGPU, qui est un organisme public ayant pour objectif de favoriser le bien-être étudiant dans la Ville, propose de nombreuses initiatives aux étudiants. Les actions adressées spécifiquement aux étudiants donneraient l'impression qu'il existe deux jeunesses aux acteurs de la Ville, l'une serait positive et productive, tandis que l'autre serait génératrice de problèmes, nécessitant des coups d'action de paix sociale pour les résoudre (Hbila, 2011).

Le nombre d'acteurs et le foisonnement de projets peut également constituer une limite à l'action publique. Il n'y a pas de parcours envisagé de manière globale pour le jeune à Saint-Brieuc. Ce dernier doit donc subir une logique de territoire maillé par tel ou tel équipement et difficilement accessible s'il peine à trouver l'information. En effet, il est difficile de rendre visible l'action partagée par tous à l'échelle de l'ensemble du territoire, sans structure centrale de coordination et sans service d'information générale.

Il apparaît que les politiques de jeunesse sont socialement et historiquement situées. Il est possible de prendre un spectre plus ou moins large de politique en fonction de l'approche utilisée et de considérer les actions de manière transversale ou sectorielle. Ainsi, les choix ne sont pas neutres d'un point de vue politique. Les jeunes ciblés par les politiques de jeunesse ne sont pas toujours les mêmes, ceci est le fruit d'une construction sociale qui renvoie à la définition des problèmes publics internes à chaque secteur d'intervention (Becquet, Loncle, & Van de Velde, 2012).

Suite à l'exposition des atouts et faiblesses des politiques publiques de jeunesse, je m'interroge sur l'orientation que va prendre la Ville de Saint-Brieuc dans sa nouvelle politique jeunesse. En effet, malgré l'implication de divers acteurs jeunesse et l'interrogation d'un vaste échantillonnage de 12-25 ans, je me demande si la Ville va se recentrer sur les quartiers « populaires ». Il est clairement apparu dans le diagnostic à l'origine de la réflexion de la Ville qu'il existe de nombreuses disparités d'un quartier à un autre, au regard des fragilités socio-économiques familiales et du passage difficile vers l'autonomie et l'insertion (Ville de Saint-Brieuc, 2015).

## 1.2 Saint-Brieuc, une ville à taille humaine

Située au cœur du département des Côtes d'Armor, la Ville de Saint-Brieuc en est également la préfecture. Le département des Côtes d'Armor compte environ 600 000 habitants répartis parmi les 373 communes du territoire, Saint-Brieuc étant la Ville la plus peuplée (INSEE, 2015). De nombreux services à la population sont proposés au sein de la Ville de Saint-Brieuc, parmi lesquels les loisirs, la culture, ou encore la jeunesse et les sports.

### 1.2.1 Histoire et présentation de la ville

En 40 ans, le nombre d'habitants de Saint-Brieuc a diminué de 8 %, passant de 50281 habitants en 1968 à 45936 en 2012 (INSEE, 2015). Selon les chiffres de l'INSEE, les 15-24 ans représentaient en 2012, 14,7 % de l'ensemble de la population briochine. Cela fait de Saint-Brieuc une ville portant une population un peu vieillissante au regard de la population nationale puisque 18,9 % des jeunes français sont âgés de 15 à 24 ans. En ce qui concerne le taux de scolarité, 95,2 % des jeunes briochins de 15 à 17 ans sont scolarisés contre 96,2 % à l'échelle nationale, en revanche 55,8 % des jeunes de St-Brieuc poursuivent leurs études entre 18 et 24 ans contre 52,1 % pour la France métropolitaine (INSEE, 2015).

La Ville de Saint-Brieuc compte parmi sa population 8 743 jeunes âgés de 11 à 24 ans, soit 18,9 % de la population briochine, répartis ainsi :

- 11-14 ans : 1 995 jeunes, soit 4,3 % de la population
- 15-17 ans : 1 579 jeunes, soit 3,4 % de la population
- 18-24 ans : 5 169 jeunes, soit 11,2 % de la population

La population de jeunes à Saint-Brieuc connaît une perte de dynamisme, cela est matérialisé par plusieurs indicateurs. Il s'avère que la part des moins de 20 ans briochins (23,6 %) est inférieure à la moyenne nationale (24,4 %). De plus, il a été observé entre 2006 et 2011, une baisse du nombre de jeunes de plus de 15 ans (- 0,4 % par an pour les 15-17 ans, et -1,7 % par an pour les 18-24 ans). L'indice de jeunesse, qui correspond au nombre de jeunes âgés de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de plus de 65 ans, de

Saint-Brieuc (111,3) est inférieur à l'indice national (141,7), plus le chiffre est élevé et plus la population est jeune (Observatoire urbain de sénart, 2015). Entre 2006 et 2011, une diminution de la population en âge d'avoir des enfants (20-55 ans) a été diagnostiquée. Dans le même temps, il a été observé que la part des plus de soixante ans à Saint-Brieuc (26,7 %) est sensiblement supérieure à la moyenne nationale (23,5 %) et une augmentation du nombre de personnes âgées de 55 ans et plus entre 2006 et 2011 (Ville de Saint-Brieuc, 2015).

La Ville de St-Brieuc forme un territoire rural assez excentré par rapport aux autres communes dynamiques de Bretagne. Néanmoins la ville bénéficie d'une position stratégique puisque située sur l'axe des deux principaux pôles régionaux de Bretagne (Brest et Rennes). La Commune de Saint-Brieuc constitue, de par ses fonctions et ses services, le quatrième centre urbain régional. Une forte diversité des moyens de transports favorise les mouvements de population et de marchandises, grâce à son réseau routier, ferroviaire, aérien et maritime. De plus la proximité de ce territoire avec le bord de mer ajoute à son dynamisme et favorise le tourisme, indispensable pour la survie économique du département. Néanmoins cette ville souffre d'une image assez négative et peine à séduire de nouveaux habitants ou à garder les ménages, en témoignent les nombreuses actions de la Mairie visant à redynamiser le centre-ville. Le territoire de Saint-Brieuc est cependant assez dynamique en matière de jeunesse. En effet, dans le cadre du recensement des actions destinées aux 12-25 ans, j'ai pu rencontrer de nombreux acteurs associatifs œuvrant dans différents domaines dans le champ de la jeunesse : emploi, mobilité, logement et hébergement, loisirs, culture, orientation et formation, accueil et écoute. De par sa fonction de préfecture du département, la Ville accueille également des institutions telles que le Conseil Départemental, la DDCS, mais aussi le siège de nombreuses associations telles que la FDMJC, l'IREPS, Liberté Couleurs, ou encore FOL 22, facilitant la proximité géographique avec le public.

Le territoire de Saint-Brieuc concentre par ailleurs trois quartiers relevant de la politique de la Ville : le quartier de Balzac/Europe/Ginglin, le quartier de la Croix Saint-Lambert et le quartier Waron/Point du Jour. Il existe dans ces quartiers une forte concentration de la jeunesse, couplée à des difficultés sociales, économiques et familiales.

La Ville de Saint-Brieuc fait partie des 36767 communes de France (Vie publique, 2015). Les communes représentent l'échelon le plus ancien et le plus proche des citoyens

parmi les trois niveaux que composent les collectivités territoriales en France (Assemblée nationale, 2014). Les compétences sont historiquement partagées entre collectivités territoriales : communes, départements, régions et Etat (cf. Annexe 3), il existe des compétences dites obligatoires et d'autres, facultatives, qui incombent à chaque collectivité (Service d'information du gouvernement, 2014). En effet, selon l'article 72 de la Constitution, « les collectivités territoriales ont vocation à prendre les décisions pour l'ensemble des compétences qui peuvent le mieux être mises en œuvre à leur échelon » (Collectivités locales, 2015). Ainsi l'organisation et le fonctionnement de nombreux services publics sont assurés par les communes, les départements et les régions, en application de la loi. Les collectivités territoriales ont un mode de gouvernance qui leur est propre, ainsi les communes sont présidées par un Conseil Municipal et par un Maire. La conduite d'une politique jeunesse par une commune n'entre pas dans le champ des compétences obligatoires des collectivités territoriales, elle apparaît comme purement optionnelle et comme la manifestation d'une volonté politique. Dans la pratique, de nombreuses communes se dotent d'un service Jeunesse, il peut s'agir d'un service jeunesse à part entière et concerner tous les besoins des jeunes, ou être rattaché à l'enfance et viser particulièrement les loisirs, le service Jeunesse peut également être fusionné au service des Sports, comme c'est le cas à Saint-Brieuc.

Il s'agit du troisième mandat du Maire de Saint-Brieuc, c'est dans ce contexte, au vu des éléments plaidant une ré-interrogation de l'action de la Ville en direction des jeunes, que le Forum de la Jeunesse a été initié en 2014.

### **1.2.2 La Ville de Saint-Brieuc et son service jeunesse**

Simultanément à la refonte de la politique actuelle de jeunesse, la Ville de Saint-Brieuc a opéré des changements dans ses différentes directions. Auparavant, le service Enfance-Jeunesse était rattaché directement au Directeur Général Adjoint des Services à la Population. A compter de décembre 2014, la Direction Générale Adjointe des Services à la Population est structurée en quatre directions : la Direction des affaires familiales, la Direction de l'action éducative, la Direction des affaires culturelles et la Direction de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Les différents services existants ou services réorganisés sont rattachés chacun à l'une des quatre directions (cf. Annexe 4).

L'ancien pôle Loisirs du service Enfance-Jeunesse constitue maintenant un service à part entière, le service Loisirs éducatifs est désormais rattaché à la Direction de l'Action Éducative. L'ancien pôle Prévention du Service Enfance-Jeunesse, qui avait en charge la jeunesse briochine, est annexé au Service des Sports déjà existant pour constituer un nouveau service de la Jeunesse et des Sports. Ce nouveau service, qui pilote la démarche d'élaboration de nouvelle politique jeunesse municipale, est rattaché à la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (tout comme le Service de la Vie Associative). L'association de ces deux services a eu lieu dans un souci d'optimisation des moyens, puisqu'une responsable est à la tête de ces deux pôles.

Le contexte dans lequel j'ai débuté ma mission de stage était celui d'un service en mutation. Ma tutrice de stage, qui était encore responsable du service Enfance-Jeunesse, savait qu'il y aurait beaucoup de changement dans le cadre de la réorientation de la politique de jeunesse, mais n'avait que très peu de lisibilité. Ainsi, j'ai débuté ma mission de stage début janvier au service Enfance-Jeunesse, je me suis donc adaptée à l'environnement de travail, j'ai fait connaissance avec les agents du service. Puis au mois de février, deux semaines après avoir été informée de la date du déménagement, ma tutrice de stage a pris la direction du nouveau service de la Jeunesse et des Sports, nous devions donc changer de service toutes les deux. J'ai donc dû m'adapter à un autre environnement de travail, les deux services étant très éloignés géographiquement et rencontrer d'autres collègues de travail.

Cette fusion intervient aussi dans une logique de transversalité, cela signifie la coopération avec les autres secteurs d'action publique dans l'objectif d'élargir les interventions du champ jeunesse (Dumollard & Loncle, 2014). Ainsi, un travail de réflexion autour du Projet d'administration a été lancé dans le service afin de « structurer l'organisation des services pour mettre en œuvre le projet politique et répondre aux besoins évolutifs de la population et apporter du sens à l'action de l'administration municipale » (Ville de Saint-Brieuc, 2015). L'invitation adressée aux autres services municipaux de participer aux travaux du Forum de la Jeunesse marque également la volonté de penser la transversalité dans les politiques de jeunesse. J'ai pu rencontrer de nombreux services dans le cadre de ma mission de stage : service Promotion de la santé, Mission de réussite éducative, Police municipale, CCAS, le Trait d'union (centre d'hébergement d'urgences), l'Ecole des Beaux-arts, les bibliothèques, l'Ecole de Musique et les Archives municipales. Certains de ces acteurs ont également participé aux ateliers thématiques mis en place par la Ville et

animés par un intervenant spécialisé en questions de jeunesse. La participation des services municipaux à la démarche favorisait ainsi la sensibilisation et l'adhésion des acteurs internes au projet.

Le pôle Jeunesse du Service de la Jeunesse et des Sports est donc coordonné par la responsable de service et complété par le recrutement de deux agents, arrivés après le lancement du Forum de la Jeunesse : une coordinatrice jeunesse et une secrétaire administrative. La mission de ces deux agents est pour l'instant essentiellement dévolue à la poursuite du Forum de la jeunesse. De nombreux éléments composent leurs fiches de poste, mais ces dernières seront actualisées en fonction des missions qu'assurera le nouveau pôle Jeunesse. D'autre part, six adjoints d'animation, intervenant principalement en accueil de loisirs et en accueil périscolaire, travaillent aussi sur un certain volume horaire, pour les travaux de concertation des jeunes mis en œuvre dans le cadre du Forum de la Jeunesse. Ils ont donc été amenés à interpeller les jeunes sur le Forum de la jeunesse dans leurs lieux de vie pendant les week-ends : centre-ville, centres commerciaux. Ils ont également animé des temps dans les établissements scolaires pour faire connaître la démarche et faire passer des questionnaires. Puis ils ont organisé des temps de concertation avec les jeunes afin de recueillir leur avis et leurs idées dans les établissements scolaires et espaces jeunes.

Les missions du nouveau service de la Jeunesse et des Sports ne sont pas clairement établies à ce jour. La question se pose notamment sur l'organisation des camps d'été pour les 13-17 ans. Pour l'heure, cette mission est encore assurée par le service Loisirs éducatifs mais les agents ne savent pas s'il y aura des changements. En ce qui concerne le rôle des animateurs ayant un volume horaire dédié à la mission jeunesse, ils n'avaient pas de visibilité pour la rentrée de septembre au moment où j'ai quitté mon stage. Il n'y avait pas d'informations officielles les concernant, seulement des rumeurs qui circulaient. La responsable et la coordinatrice jeunesse ne connaissaient pas non plus à l'avance la suite qui allait être donnée. Les missions du nouveau pôle Jeunesse seront donc fonction de la validation politique du plan d'actions élaboré suite aux résultats de cette démarche. La mise en œuvre opérationnelle est prévue pour début 2016.

## **1.3 Penser la jeunesse dans la ville**

La Mairie a défini la Jeunesse comme une de ses priorités dans son nouveau mandat. Dans une note de synthèse consacrée à la mise en œuvre d'un « Forum de la jeunesse » en vue de l'élaboration d'une nouvelle politique jeunesse, il est déclaré : « Dans les années à venir, la jeunesse doit être une priorité à prendre en compte au travers de différentes politiques municipales. Il s'agit de placer la jeunesse au cœur de la cité et de répondre aux besoins identifiés dans les domaines de l'emploi, du logement, des transports, des loisirs, de la culture, du sport et de la solidarité, d'assurer une coordination d'initiatives autour de la jeunesse avec le Pôle universitaire, le monde scolaire et le tissu associatif, et de renforcer les échanges et le dialogue avec les jeunes pour mieux connaître leurs propositions, appréhender leurs besoins, et les impliquer davantage dans la vie de la cité dans toutes ses dimensions » (Ville de Saint-Brieuc, 2014). Pour le lancement de la Commission sur la politique de la Jeunesse, à Paris, le 9 mars 2009, Martin Hirsch affirme : « la jeunesse n'est pas un problème pour notre société, mais un atout, pas une faiblesse, mais une force. Et si elle ne l'est pas aujourd'hui, elle doit le devenir. Nous agissons de toutes nos forces pour le démontrer, et pour faire les chambardements nécessaires » (Hirsch, 2009). L'élaboration d'une nouvelle politique de jeunesse passe donc par la mise en place d'un projet politique et s'intègre dans les politiques publiques de jeunesse en France.

### **1.3.1 La création d'un projet politique**

Une démarche d'élaboration d'une nouvelle politique jeunesse à destination des 12-25 ans, est donc actuellement en marche à Saint-Brieuc. Le Forum de la Jeunesse est né de nombreux constats visibles sur le territoire de la Ville et au-delà. La réflexion de la commune a débuté en 2011, par la commande faite au cabinet Eneis Conseil d'un diagnostic jeunesse portant sur une étude relative aux jeunes briochins âgés de 11 à 25 ans. Ce diagnostic a par la suite été actualisé en 2015. Les éléments mis en avant par cette étude portent sur les données socio-démographiques et socio-économiques relatives au public des 11-25 ans de Saint-Brieuc et soulèvent de nombreux constats.

Tout d'abord, le contexte de crise économique et sociale actuel frappe durement les jeunes. Ce constat est légitimé par le rapport de la commission Hirsch de 2009 qui explique

: « La jeunesse française va mal, toutes les enquêtes le prouvent ; et la crise risque d'accroître encore plus le malaise des 16-25 ans ; or les dispositifs publics qui les concernent sont disparates, inefficaces et complexes » (Ville de Saint-Brieuc, 2014). Le Haut-commissaire à la jeunesse parle même de crise multiple touchant les jeunes : « La crise économique, la crise sociale, la crise écologique, la crise des valeurs montrent que le moule se fissure. Ce n'est pas dans ce moule qu'il faut faire rentrer les jeunes. C'est sur les jeunes qu'il faut compter pour transformer le moule » (Hirsch, Martin, 2009). Les données socio-économiques en matière d'emploi, de formation, d'échec scolaire, d'accès au logement, de précarité, d'accès aux soins constituent également la base de ce constat qui amène une remise en question des politiques conduites au plan local.

Le deuxième constat porte sur les axes de progrès mis en évidence par une évaluation de l'action actuelle. Une évaluation de l'action jeunesse de la Ville, fondée sur un diagnostic réalisé par un cabinet conseil en 2011-2012, fait émerger les axes de progrès à travailler en direction des jeunes (Eneis Conseil, 2013). Il s'avère que l'action de la Ville porte plus sur les enfants de 3 à 13 ans que sur les 12-25 ans, que le soutien financier à l'action jeunesse de proximité (via la MJC du Plateau et le Cercle) ne s'accompagne pas suffisamment d'objectifs fixés en amont et, en aval d'une évaluation de l'impact de l'action conduite. Un autre axe de progrès est lié au fait que la tranche d'âge des 18-25 ans est peu prise en compte malgré les étapes charnières qui la jalonne (entrée dans l'autonomie, dans la vie active, dans l'âge adulte). De plus, certaines thématiques, pourtant centrales dans la vie des jeunes sont peu ou pas prises en compte par la Ville et ses partenaires associatifs : les questions de formation, d'orientation, d'emploi, de logement, de mobilité, de santé, de citoyenneté, de parentalité. L'action de la Ville et des partenaires associatifs porte essentiellement à ce jour sur le champ des loisirs et de la prévention primaire.

Ensuite, le diagnostic a relevé la nécessité de développer la connaissance de la jeunesse locale, en suivant en permanence l'évolution des jeunes sur le territoire, au regard de leurs attentes, leurs besoins, leurs problématiques de vie. L'objectif de ce travail d'observation et d'écoute est d'être toujours au plus près des besoins des jeunes.

Un quatrième constat porte sur la nécessité de réinterroger les dispositifs en direction des jeunes les plus en difficulté. En effet, les difficultés des jeunes sont souvent liées à diverses problématiques (éducation, formation, accès au logement autonome, santé...). Par conséquent la Ville envisage de travailler sur la proposition d'un accompagnement

individuel prenant le jeune en charge dans sa globalité et permettant de construire avec lui un projet, un parcours.

Le Cabinet-conseil a fait émerger le fait que la coordination et l'articulation avec les autres acteurs de la jeunesse est à améliorer. La pluralité des acteurs (Ville, Agglomération, Département, Région, Etat, CAF, établissements scolaires et universitaires, associations, Missions locales, entreprises, bailleurs sociaux...) engendre un empilement des dispositifs pouvant entraîner un manque de lisibilité, de cohérence et d'efficacité pour les jeunes mais aussi les acteurs eux-mêmes. Le diagnostic préconise que la Ville se pose comme pilote sur le territoire d'une politique jeunesse partagée.

Le sixième constat fait état de l'attractivité de la Ville de Saint-Brieuc qui passe par la jeunesse. Ici, on insiste bien sur la nécessité de garder et d'attirer la jeunesse sur le territoire. Face au contexte de vieillissement général de la population, les jeunes incarnent l'avenir, le dynamisme, l'énergie d'un territoire et ont donc une influence sur l'image de ce territoire. Ainsi, la Ville souhaite entamer une réflexion sur la place des jeunes à St-Brieuc, leur cadre de vie, les services qui leur sont destinés, l'offre d'études, l'offre culturelle sportive, leur capacité d'accès à l'autonomie, ou encore les conditions de leur épanouissement.

Enfin le dernier axe d'amélioration porte sur l'obligation de prioriser l'action jeunesse en raison des contraintes budgétaires fortes. Pour cela, la Ville devra faire des choix, dresser des priorités, mais aussi délimiter le périmètre du service public municipal à l'intérieur de chaque politique.

Fort des constats diagnostiqués en 2012 sur le territoire, un Forum de la Jeunesse intitulé « Place aux jeunes » est lancé par la Ville. Il consiste en « une série de rencontres, de débats, de réunions, d'enquêtes, tout au long de l'année 2014/2015, associant les jeunes eux-mêmes, les parents, et les professionnels, les acteurs et les partenaires locaux de la jeunesse, afin de construire une politique jeunesse renouvelée pour le territoire, en direction des 12-25 ans » (Ville de Saint-Brieuc, 2014). Ainsi, la Ville ne vise pas à produire des actions s'empilant aux dispositifs déjà existants, mais plutôt à se positionner comme coordonnateur des actions existantes afin de favoriser leur lisibilité auprès des jeunes et des autres acteurs. Cette nouvelle posture de la Ville vise également à être identifiée comme interlocuteur privilégié des acteurs jeunesse, en les guidant dans leurs actions et en favorisant la prise d'initiatives. Ceci, afin de proposer une réponse qui soit la

plus adaptée possible et qui prenne en compte les problèmes et besoins des jeunes dans leur globalité.

Les élus ont donc montré leur volonté de réfléchir l'action publique en direction de la jeunesse dans la Ville. Il s'agit tout d'abord de mettre en œuvre un Forum de la Jeunesse, visant l'élaboration d'une nouvelle politique jeunesse, quatre grandes étapes constituent le Forum « Place à la Jeunesse ». D'autre part, la participation des jeunes et des acteurs jeunesse au projet a été identifiée comme l'un des piliers fondateurs de la nouvelle politique jeunesse, ceci dans un souci de transversalité de l'action publique.

### **1.3.2 Imbrication de la politique jeunesse de Saint-Brieuc dans les politiques publiques de jeunesse au niveau local, national et européen**

Les municipalités ne sont pas les seules à produire de l'action publique en direction des jeunes. Tous les échelons des collectivités territoriales peuvent intervenir en faveur des 12-25 ans, à différents niveaux. Si la Ville de Saint-Brieuc œuvre avec les acteurs locaux sur différents champs, les autres collectivités ont aussi une place à tenir auprès de la jeunesse.

Du point de vue intercommunal, Saint-Brieuc Agglomération propose également des actions en destination des jeunes, puisqu'elle assure la gestion de l'enseignement supérieur. Dans son projet de territoire elle vise à faire de cette communauté d'agglomération : un territoire apprenant et créatif ; un territoire de développement durable ; un territoire innovant et entreprenant ; un territoire solidaire assurant la cohésion sociale et un territoire participatif, citoyen et ouvert. Ceci, notamment en maintenant et en développant les formations universitaires. Dès 2009, elle a donc pris la compétence enseignement supérieur en se substituant à la Ville dans le Syndicat de gestion du pôle universitaire. Un deuxième objectif est d'assurer et promouvoir le développement du campus Mazier (Campus universitaire). Un autre objectif du projet territorial lié aux jeunes est d'améliorer la vie étudiante à Saint-Brieuc. Elle décline d'autres actions qui ne visent pas exclusivement les étudiants puisqu'elle souhaite promouvoir la place des jeunes dans la société. Ainsi, les actions proposées sont : accompagner les collectivités dans leurs politiques « jeunesse » par le biais de la mutualisation, de la logistique... ; créer un fonds d'aide aux initiatives des jeunes ; faciliter le logement des jeunes ; accompagner la

mobilité temporaire des jeunes vers l'international ; soutenir toutes les cultures permettant l'implication des jeunes (Saint-Brieuc Agglomération, 2009).

Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor a travaillé sur les questions de jeunesse peu de temps avant la municipalité. En effet, il a initié en mars 2012, une démarche de consultation des jeunes âgés de 18 à 25 ans et des acteurs de la jeunesse intervenant sur le territoire départemental. Le but de ce travail était « d'aboutir à une politique globale en faveur de la jeunesse, fédérant l'ensemble des dispositifs et projets mis en œuvre sur le territoire, et répondant au plus près aux attentes et besoins des 18-25 ans, dans un contexte économique et social mouvant » (Conseil Départemental des Côtes d'Armor, 2011). La collectivité a déployé de nombreuses actions en direction des jeunes, le plus souvent financières : aides aux études, aides aux jeunes et associations de jeunes, aides aux associations, aides aux collectivités locales (Conseil Départemental des Côtes d'Armor, 2015).

A l'échelle régionale, le Conseil Régional a approuvé un rapport, la « Charte d'engagement pour les jeunes en Bretagne », le 21 septembre 2011, qui présentait 45 mesures concrètes mettant les jeunes au cœur de l'action régionale (Conseil Régional Bretagne, 2011). Réactualisé en octobre 2013, la charte porte dorénavant sur l'état d'avancement et les nouvelles mesures (Conseil Régional Bretagne, 2013). Elle indique que 33 mesures sur les 45 sont déjà mises en œuvre ou en cours de déploiement. Les mesures portent sur des thématiques très variées telles que : améliorer les conditions de vie des jeunes ; créer des conditions de la réussite pour tous dans le système éducatif et faciliter l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle ; développer les facultés d'initiative, la citoyenneté et l'engagement des jeunes ; faire vivre ce contrat avec les jeunes bretons ; le soutien aux conditions de vie pour favoriser l'égalité ; soutenir les aspirations des jeunes dans leurs parcours de formation, promouvoir la persévérance et l'égalité ; agir et accompagner vers l'emploi, encourager les initiatives et ouvrir les possibles ; encourager l'engagement de tous dans la Cité et les solidarités intergénérationnelles. Les actions de la Région passent essentiellement par le volet financier.

Au niveau national, les politiques de jeunesse sont régulièrement au cœur de l'actualité politique. On peut citer notamment la mobilisation du gouvernement (engagement de 24 ministères) pour la Priorité jeunesse, qui a établi un plan d'actions comportant 47 mesures réparties en 13 grands chantiers : orientation ; décrochage scolaire ; santé ; logement ;

emploi ; insertion ; réinsertion ; sport, art et culture ; culture numérique ; mobilité ; engagement ; participation citoyenne ; institutions et lutte contre la discrimination. L'objectif visé par le Gouvernement est de transformer l'action publique autour de quatre fondamentaux : favoriser le droit commun pour l'accès aux droits sociaux ; viser l'autonomie et la sécurisation des parcours dans leur globalité ; lutter contre les inégalités et les discriminations ; encourager la participation des jeunes et la co-construction des politiques publiques (Le Gouvernement, 2014). Ici le travail du Gouvernement consiste à donner des orientations aux acteurs pour faciliter l'accès à l'autonomie et l'orientation des jeunes, plutôt qu'à proposer des actions qui leur soient directement adressées.

A l'échelle européenne, l'essentiel des actions de l'Union Européenne en matière de jeunesse est regroupé dans le programme Erasmus +, qui se décline autour d'actions clés : la mobilité à des fins d'apprentissage ; la coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques ; le soutien à la réforme des politiques. Ce programme vise à favoriser les projets de mobilité et de coopération en Europe et permet notamment une meilleure employabilité en renforçant les compétences de tous ; le soutien à l'innovation et l'internationalisation au sein d'établissements et d'organismes d'éducation et de formation ; la promotion d'outils de reconnaissance et de validation compétences transparents et cohérents au niveau européen ; l'amélioration de la coopération entre pays européens et non-européens (Erasmus +, 2015). Les politiques européennes de jeunesse sous la forme d'Erasmus + existent depuis 2003, elles sont à la charge du Conseil de l'Union européenne. Ce sont des politiques de jeunesse intégrées, qui visent la coopération et la coordination dans différents domaines (Boetzelen & Loncle, 2015).

Il est très important que les initiatives de la Ville ne fassent pas doublon avec les dispositifs déjà existants. Cet instantané des actions publiques de jeunesse montre l'importance pour toute collectivité qui souhaite refonder sa politique jeunesse de faire un état des lieux de ce qui se passe d'un point de vue institutionnel, mais aussi associatif au niveau local. Il apparaît que les politiques publiques de jeunesse sont au cœur de l'actualité de nombreuses institutions. On voit régulièrement la jeunesse en une des magazines des collectivités territoriales et dans des articles qui lui sont dédiés. La prise en charge et l'accompagnement de la jeunesse sont très en vogue en ce moment. Néanmoins si l'on se penche sur les comptes des collectivités, le budget alloué à la jeunesse est souvent bien moindre comparé aux budgets d'autres politiques, comme pour les personnes âgées ou les subventions pour les associations sportives ou culturelles.

Les agents municipaux de la Ville de Saint-Brieuc sont confrontés à un problème épineux dans l'édification de la nouvelle politique jeunesse puisqu'il n'est pas prévu d'ouverture financière. La nouvelle politique de jeunesse se fera donc à budget constant, ce qui est générateur d'arbitrage financier. Le principe de « Faire plus avec moins » s'applique totalement ici, la faute à un climat économique morose et des dotations de l'Etat sans cesse amoindries.

## **2 L'ELABORATION DE LA NOUVELLE POLITIQUE DE JEUNESSE A SAINT-BRIEUC**

---

La Ville a réuni autour de ce temps fort de nombreux acteurs et opéré le recrutement de personnel dédiés exclusivement à la question de la jeunesse. De nombreux questionnements se posent quant à l'élaboration d'une nouvelle politique de jeunesse. Tout d'abord il convient de proposer un calendrier réalisable et adapté aux contraintes du terrain. Ensuite, il s'agit de parvenir à mobiliser et intéresser les différents acteurs concernés par le projet. Enfin, il est nécessaire de réfléchir à la participation des jeunes et aux moyens d'y parvenir.

### **2.1 Les différents temps du projet politique**

Le projet de nouvelle politique jeunesse mené à Saint-Brieuc s'étale tout au long de l'année 2015 et est marqué par plusieurs temps forts, matérialisés par un calendrier. Dans son application concrète, tout projet de politique publique se trouve confronté à un certain nombre de réalités avec lesquelles il faut composer et savoir s'adapter. Aussi, il faut réfléchir à un projet de politique jeunesse conforme aux objectifs recherchés, tels que la transversalité ou la création de partenariats.

#### **2.1.1 Les étapes de l'élaboration de la nouvelle politique**

Les réflexions de fond en matière de jeunesse ont amené la Ville de Saint-Brieuc à lancé sous l'intitulé « Place aux Jeunes », un Forum de la jeunesse qui consiste en une série de rencontres, de débats, de réunions, d'enquêtes durant l'année 2015. Sont associés à cette démarche, les jeunes, les parents, les professionnels, les acteurs et les partenaires locaux de la jeunesse, avec pour objectif de construire une politique jeunesse renouvelée pour le territoire, en direction des 12-25 ans (Ville de Saint-Brieuc, 2014). Un découpage en quatre grandes étapes sur l'année 2015 a été proposé. Le lancement du Forum de la Jeunesse a été officialisé le 9 janvier 2015 au cours d'une soirée où intervenaient deux experts de la jeunesse. Etaient conviés l'ensemble des acteurs et des partenaires locaux de la jeunesse, ainsi que les jeunes eux-mêmes et leurs parents. Néanmoins, peu de jeunes se sont déplacés

à cette soirée ayant pour but d'informer sur les objectifs de la Ville et d'encourager la mobilisation des intéressés.

La première étape du Forum de la jeunesse est une phase d'état des lieux. S'étalant entre janvier et mars 2015, il s'agissait de réaliser un diagnostic social de la jeunesse briochine, afin de connaître les caractéristiques sociologiques de cette population, les chiffres marquants et les grands indicateurs sociaux et économiques.

Ma mission de stage s'inscrivait dans cette phase d'état des lieux puisqu'une évaluation approfondie de l'action actuelle conduite en direction de la jeunesse briochine devait être réalisée, afin d'identifier les points forts et les points faibles, les axes de progrès, les pistes de réflexion de l'action municipale et l'action des partenaires associatifs et des autres institutions. Dans les faits, compte tenu de l'ampleur de la tâche, un recensement des actions proposées par les différents partenaires a été fait à la place de l'évaluation.

Cette étape était également l'occasion d'interroger les jeunes eux-mêmes, mais aussi leurs parents, sur leurs besoins, attentes, problématiques de vie, préoccupations, difficultés, vision... grâce à une grande enquête en ligne et papier à laquelle j'ai participé, l'une destinée aux 12-16 ans, l'autre aux 16-25 ans et en les rencontrant lors de réunions participatives dans les collèges, lycées et structures de jeunesse. L'expression des parents a eu lieu via un questionnaire en ligne.

La consultation des professionnels, acteurs et partenaires locaux de la jeunesse faisait également partie de la phase d'état des lieux afin d'établir avec eux un diagnostic partagé, en s'inspirant de leur connaissance, de leur analyse et de leur vision de la jeunesse. Ainsi des groupes de travail thématiques, amenés à se réunir plusieurs fois chacun, ont été constitués.

La deuxième étape du Forum, d'avril à juin 2015, était une phase de définition des enjeux, des orientations et des objectifs, co-concertée avec les différents partenaires et les jeunes. Cette phase visait la définition des grands enjeux de la jeunesse briochine à partir des enseignements de l'état des lieux. Ceci afin d'élaborer les orientations générales et les objectifs formant l'ossature de la nouvelle politique jeunesse. Deux axes organisaient cette phase, l'un avec les jeunes, l'autre avec les partenaires.

Des débats de jeunes, faisant participer des partenaires ont été organisés dans chaque quartier pour mobiliser les jeunes et assurer une parole représentative de la jeunesse locale.

La participation de l'élu à la Jeunesse était d'ailleurs prévue pour se confronter à l'expression des jeunes.

Cette étape était marquée par la poursuite des groupes de travail thématiques réunissant les professionnels, les acteurs et partenaires locaux de la jeunesse afin de faire émerger des propositions de travail.

Ensuite, une phase d'élaboration de plans d'actions est proposée entre juin et octobre 2015. Elle s'attache à transformer en propositions concrètes les orientations et les objectifs définis préalablement. Cette phase repose sur l'anticipation des moyens nécessaires (financiers, humains, patrimoniaux...) pour formuler des propositions qui soient réalistes. Les propositions de plan d'actions seront ensuite soumises à un premier arbitrage en interne, puis confrontées aux jeunes et aux partenaires lors d'une soirée de restitution de tous les travaux faits en un an. L'ensemble des contributeurs de la démarche sera invité à cette soirée qui marquera officiellement la fin du Forum de la Jeunesse. J'ai prévu d'assister à cette soirée afin de connaître les actions prévues dans le cadre de la nouvelle politique de jeunesse.

La dernière phase du Forum sera la validation politique du nouveau projet jeunesse municipal. Elle interviendra sur les mois de novembre ou décembre. A cette fin, une séance plénière du Conseil Municipal sera organisée pour présenter de manière détaillée le projet. Ensuite le projet sera soumis au vote du Conseil Municipal, puis une campagne de communication sera organisée afin de faire connaître les résultats de la démarche au grand public.

Dans l'élaboration du projet, les agents se trouvent face à des réalités avec lesquelles il faut composer, liées à la mise en œuvre politique. Le respect du calendrier avec des échéances rapprochées et fixées à l'avance peut par exemple entraîner des difficultés à respecter la bonne marche du projet.

### **2.1.2 Les réalités de la mise en œuvre politique**

Construire un projet de politique publique nécessite de nombreux ajustements. Entre le projet tel qu'il est pensé en amont et les contraintes qui apparaissent dans la mise en œuvre, des éléments non prédits peuvent apparaître. Il est également possible que des variables ne soient pas clairement définies au préalable, ce qui peut perturber la mise en

œuvre effective du projet. Des principes liés à un référentiel d'action publique particulier sont également à prendre en compte dans la construction d'une politique locale de jeunesse.

Une des étapes inhérente à la construction d'un projet est de réfléchir au calendrier de mise en œuvre. Le calendrier, construit en amont, peut être difficile à suivre en raison d'échéances trop serrées et des agendas des acteurs à respecter. S'ajoute à cela le recrutement tardif des deux agents du service Jeunesse à Saint-Brieuc, qui a entraîné une charge de travail considérable au début du calendrier pour la responsable du service de la Jeunesse et des Sports. Dans une commune, il est aussi important de constater ce qui se passe dans les autres services. Dans le cadre de ma mission de recensement des actions jeunesse, je n'ai pas pu rencontrer certains services municipaux car ils travaillaient sur les ateliers de refondation de la politique culturelle de Saint-Brieuc. La refonte de deux politiques municipales sur le même temps a entraîné des confusions chez certains acteurs puisqu'ils pensaient que le Forum de la Jeunesse et le Forum de la Culture constituaient la même démarche. D'autres ne voulaient pas s'investir dans deux thématiques d'atelier et ont préféré se consacrer à la culture, qui était plus en lien avec leur domaine d'intervention.

La communication interne et externe est également une variable à prendre en compte dans la mise en place du projet politique. En interne par exemple, les agents du pôle Sports du service de la Jeunesse et des Sports ont été informés officiellement de la démarche au mois de juin dans le cadre d'une réunion de présentation générale du secteur. Avant cela, les agents du pôle Sports avaient des difficultés à comprendre pourquoi les deux pôles Jeunesse et Sports avaient été fusionnés. Cette situation peut entraver l'adhésion au projet. Au niveau externe, l'adhésion des acteurs jeunesse est une nécessité puisqu'elle constitue l'un des deux éléments assurant la stabilité d'un système local d'action publique : le produit des interrelations entre acteurs et la manière dont la collectivité est dirigée, gérée ou gouvernée (Halter & Dumollard, 2014). L'adhésion des acteurs sera développée plus loin dans les parties consacrées à la mobilisation des acteurs jeunesse et à l'intégration des jeunes au projet.

La stabilité du système local d'action publique n'est pas pérenne, puisqu'elle est limitée dans le temps, pour la durée du mandat municipal par exemple. La posture stratégique des acteurs est donc à prendre en compte dans l'édification d'un projet de politique jeunesse, quatre exigences permettent d'assurer la pertinence du projet, de

renforcer la crédibilité et de contrôler la faisabilité de la politique conduite. En premier lieu, la légitimité de l' élu est primordiale. Elle est liée à son expérience et à sa connaissance de la jeunesse, à la reconnaissance dont il dispose, à son capital politique et à sa capacité à entrer en contact avec les jeunes (Dumollard & Halter, 2015). La légitimité de l' élu passe également par la place qu' il occupe au sein du Conseil Municipal. Ici, l' élu à la jeunesse est deuxième des onze adjoints au Maire de Saint-Brieuc, ce qui témoigne du sens accordé à la jeunesse dans la Ville.

Le deuxième attribut sur lequel repose la construction d' un projet de politiques de jeunesse est celui des connaissances, de l' expertise et des compétences du responsable technique chargé de la politique jeunesse (Dumollard & Halter, 2015). A Saint-Brieuc, la technicienne, responsable du service de la Jeunesse et des Sports, s' estimait elle-même non experte sur les questions de jeunesse en raison de sa formation antérieure et de ses précédentes expériences. Ainsi, elle a demandé à s' entourer de deux agents, l' une coordinatrice jeunesse et l' autre agent administratif et a fait appel à une stagiaire pendant six mois pour la seconder dans la mission jeunesse.

La troisième exigence est de construire un réseau de relations sur deux niveaux. En interne, le réseau de relation permet de renforcer l' influence de l' élu au sein du Conseil Municipal et celle du technicien au niveau de son équipe et des autres services (Dumollard & Halter, 2015). La construction d' un tissu de relation avec les partenaires externes permet de donner de la légitimité au service jeunesse, à se faire connaître et à construire des liens pour travailler ensemble.

Le quatrième et dernier point central à l' édification d' un projet de politique de jeunesse est la capacité à fédérer les élus, les professionnels et les acteurs qui étaient peu concernés ou faiblement impliqués dans les orientations de la politique jeunesse (Dumollard & Halter, 2015).

Le recours à la transversalité dans les politiques locales de jeunesse s' est renforcée depuis les années 1980 et se matérialise par le développement de nouvelles formes de gouvernance, mais aussi la mise à l' agenda de questions de jeunesse et la création de politiques locales qui soient spécifiques à la jeunesse avec des services et des professionnels dédiés. L' approche transversale des politiques de jeunesse laisse imaginer des projets qui dépassent les découpages sectoriels et territoriaux de l' action publique en proposant une prise en charge globale, commune et partagée des questions de jeunesse

(Dumollard & Loncle, 2014). On peut considérer que la pratique était sectorisée à Saint-Brieuc, puisque le pôle Prévention était le seul investi dans le projet jeunesse, les autres services se limitaient à leur périmètre d'intervention et c'étaient les partenaires extérieurs qui venaient pallier le manque de coordination en interne de la Ville. Lorsque la Mairie travaille suivant une logique intersectorielle, l'approche de la jeunesse va être déclinée par toutes les politiques publiques de la municipalité. Un service jeunesse coordonne et anime le projet municipal en matière de jeunesse autour de tous les services de la Ville et joue un rôle d'acteur ressource (Dumollard & Halter, 2015). Elle va bénéficier de compétences propres en matière de jeunesse, avec un élu haut placé dans l'agenda et un technicien compétent en matière de jeunesse (Loncle, 2015). Le travail de façon transversale est fréquemment mobilisé dans les politiques de jeunesse, il connaît de fortes déclinaisons en fonction des territoires, des échelons, des étapes de mise en œuvre et du degré d'imbrication choisi. L'approche transversale qui apparaît dans la politique mise en œuvre par la municipalité de Saint-Brieuc est une logique intersectorielle. La coopération à l'intérieur de la Ville est également déclinée auprès des acteurs locaux, grâce à la création de partenariats.

Il en ressort qu'un projet d'intervention publique se construit en amont de sa mise en œuvre. Il est indispensable que les agents raisonnent en fonction de la réalité du terrain et puissent s'adapter en conséquence. Cela a été le cas notamment dans la mobilisation des acteurs du territoire qui a différé de ce qui était prévu en amont. Il apparaît que la posture stratégique des acteurs, la prise en compte du territoire, la création de partenariats et la logique de transversalité, qui sont les fondements de l'action publique, doivent être travaillés, ajustés et mobilisés par les différents acteurs de la démarche.

## **2.2 La mobilisation des acteurs jeunesse du territoire**

Il n'y a pas de projet municipal possible sans concertation avec les acteurs du territoire au projet. A cette fin, des partenariats ont été maintenus et créés de plusieurs manières avec les acteurs locaux de la jeunesse briochine. Il s'agissait donc pour la commune de réfléchir aux moyens d'intégrer les partenaires au projet que portait la Ville. Les acteurs sont de plus en plus nombreux dans l'intervention en matière de jeunesse, certains portent même des politiques de jeunesse contractuelles, c'est le cas des Missions

locales. Néanmoins, ces professionnels n'ont pas beaucoup de poids au regard de leur capacité à exercer des contre-pouvoirs, ils détiennent des positions précaires et ont une mauvaise définition de leur cadre d'intervention (Loncle, 2014).

### **2.2.1 Comment intégrer les acteurs au projet ?**

S'appuyant sur une limite territoriale, plusieurs types d'acteurs ont été identifiés par ma tutrice de stage comme partenaires potentiels au projet. Tout d'abord, au niveau interne, les services municipaux ont été associés à la démarche. Au niveau externe, les acteurs institutionnels ou politiques d'une part et les acteurs associatifs d'autre part ont été sollicités. L'intégration des acteurs au projet a eu lieu de deux façons, d'une part via le recensement des actions jeunesse, d'autre part, grâce aux ateliers thématiques. On peut considérer que certains professionnels de la jeunesse étaient déjà partenaires de la municipalité, puisque la Ville finance certaines de ces structures.

Ma mission principale de stage devait, au départ, consister en une évaluation de l'action actuelle. Seulement, dans les faits, il s'agissait plus d'un état des lieux que d'une évaluation. En effet, les acteurs étaient peu disposés à me donner des informations permettant une évaluation de leur action, soit par peur d'être jugé, ou parce qu'ils manquaient de recul sur leurs pratiques. De ce fait, j'ai procédé au recensement des actions jeunesse, qui a été décliné en plusieurs domaines activités. Au préalable, il était nécessaire d'identifier les partenaires concernés. Comme je ne connaissais pas le territoire avant de débiter ma mission, je n'aurais pas pu dresser seule la liste des acteurs à rencontrer. Ma tutrice de stage m'avait donc proposé un listing des partenaires à interroger. Au fur et à mesure de mes rencontres avec les professionnels et que ma connaissance du territoire s'est étoffée, j'ai pu lui soumettre d'autres acteurs à rencontrer, comme l'IREPS ou une association de jeunes. Au contraire, des acteurs qui avaient été identifiés comme partenaires potentiels n'ont pas adhéré à la démarche car ils estimaient ne pas mener d'actions jeunesse, c'est notamment le cas de deux centres sociaux. Enfin, je n'ai pu rencontrer certains acteurs qui n'ont pas répondu à mes multiples sollicitations et aux mails envoyés par la responsable du service. Ainsi, malgré la quantité d'acteurs rencontrés, ce recensement ne peut être exhaustif pour cette raison, d'une part et parce qu'il est tout à fait possible que l'on n'ait pas identifié des acteurs concernés par la jeunesse, d'autre part.

La deuxième activité de cette mission a été de prendre contact avec les acteurs identifiés par courrier, puis par téléphone ou par mail. Lors de mes premiers jours de stage, j'ai rédigé un courrier destiné aux acteurs jeunesse, permettant d'expliquer la démarche du Forum de la jeunesse, de présenter ma mission consacrée à l'état des lieux et leur proposant une rencontre. Ce courrier a été corrigé par ma tutrice avant d'être validé officiellement puis expédié aux partenaires identifiés (cf. Annexe 5). Environ quinze jours après l'envoi du courrier, j'ai commencé à prendre contact par téléphone afin de resituer la démarche et de proposer des dates de rendez-vous avec les acteurs intéressés. Certains acteurs n'avaient pas dû avoir connaissance du courrier puisqu'ils ont été nombreux à découvrir le projet de nouvelle politique de jeunesse au moment où je les sollicitai. J'ai également envoyé de nombreux mails en direction des acteurs peu joignables.

Afin d'anticiper mes rendez-vous avec les acteurs, j'ai élaboré une grille d'entretien sous Excel, avec l'aide de ma tutrice de stage, permettant d'identifier les actions, aides et dispositifs mis en œuvre ; de connaître la tranche d'âge visée et les objectifs de départ ; de décrire l'action ou le dispositif ; de communiquer sur les résultats qualitatifs et quantitatifs et de pointer les atouts et limites (cf. Annexe 6). J'ai transmis cette grille par mail aux partenaires intéressés afin qu'ils puissent anticiper ma venue s'ils le souhaitaient.

Les entretiens avec les partenaires se sont déroulés, pour la très grande majorité, sur leur lieu de travail. Ainsi cela me permettait de découvrir les services, les acteurs étaient quant à eux davantage en confiance puisque l'on se rencontrait dans leurs locaux. Afin de recueillir les données concernant les actions qu'ils mettaient en œuvre, je me suis appuyée sur la grille d'entretien préalablement établie. De nombreux acteurs m'ont également donné de la documentation afin de situer plus concrètement leur domaine d'intervention et les actions qu'ils proposent au public.

La dernière activité inhérente à ma mission de stage consistait au traitement des données et à la préparation des comptes-rendus. Les données que j'avais recueillies étaient brutes, il fallait donc les étudier pour pouvoir les classer et offrir ainsi plus de lisibilité. La première étape de ce travail écrit a été présentée au mois d'avril, au cours d'une réunion regroupant la responsable du Service de la Jeunesse et des Sports, la coordinatrice du service, le directeur de la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, le directeur de la Direction Générale Adjointe des Services à la population, l' élu à la Jeunesse, aux Sports et aux Ressources humaines et moi-même. Cette rencontre marquait la fin de la première

phase d'état des lieux et était consacrée à la présentation des travaux finaux : synthèse du diagnostic socio-démographique et socio-économique de la jeunesse briochine, synthèse des ateliers participatifs avec les acteurs, synthèse des réunions participatives avec les jeunes et synthèse du recensement des actions. Dans ce document de synthèse (cf. Annexe 7), j'ai présenté ma façon de travailler et classé les actions mises en œuvre pour les jeunes de 12 à 25 ans selon dix thématiques :

- Activités de loisirs et sorties encadrées
- Accueil libre
- Actions d'aide à l'insertion et l'orientation
- Actions d'aide au logement et à l'hébergement
- Aides financières
- Actions de prévention
- Actions de prise en charge
- Information et écoute
- Actions favorisant l'expression ou la participation des jeunes
- Actions globales de financement

Ensuite, j'ai élaboré deux documents intitulés : « Recensement des actions destinées aux jeunes de 12-25 ans sur le territoire de Saint-Brieuc », présentant les actions de chaque partenaire, regroupées par thématique. Un document a pour vocation de circuler en interne, l'autre est destiné aux partenaires. Dans le second document, j'ai ôté les cases relatives aux « résultats quantitatifs et qualitatifs » et aux « atouts et limites ». Nous avons jugé, avec ma tutrice de stage, que ces informations n'étaient pas forcément pertinentes pour les partenaires. J'ai par la suite compilé chaque document sous PDF afin qu'ils puissent circuler facilement, par mail ou clé usb, j'y ai associé un sommaire qui permet d'accéder à chaque thématique grâce aux liens hypertexte. Le résultat de la commande de la structure de stage est destiné à être utilisé en interne par le service de la Jeunesse et des Sports, ainsi que le Directeur de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et le Directeur Général Adjoint des Services à la Population. Cette synthèse pourra également servir en fin d'année, lors de la soirée de clôture du Forum de la Jeunesse, puisqu'une restitution de l'ensemble des travaux sera présentée aux partenaires et aux jeunes présents. Il a fallu réfléchir à un format qui garantisse un maximum de compréhension. Le rapport est donc

organisé en chapitres et regroupe l'ensemble des actions menées par les acteurs selon les thématiques, classées ensuite selon les structures, par ordre alphabétique.

Les acteurs ont également été associés à la démarche municipale grâce aux ateliers participatifs. Ces derniers étaient organisés en trois thématiques : « Vivre Autonome », qui abordait les thématiques du logement, des transports, de l'emploi, de l'insertion, de la formation et de l'information ; « Vivre bien », qui concernait les thématiques de la santé, des loisirs et des conduites à risques ; et « Vivre ensemble », où les thématiques de l'expression et de la participation des jeunes, leurs lieux de vie et l'accompagnement dans leurs projets étaient visés. Ces ateliers permettaient de consulter les partenaires dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle politique jeunesse.

En fonction de mon emploi du temps, j'ai été amenée à assister à un certain nombre d'entre-eux. Le choix de la responsable du service de faire appel à un animateur externe à la Ville pour présenter les ateliers, au lieu de les animer elle-même, a été une initiative vivement salué par les partenaires. En effet, ils ont apprécié la posture de neutralité de l'animateur et ont pu s'exprimer librement sans crainte d'être jugé. De plus, la présence d'une personne extérieure au service a donné de la légitimité à l'action et a marqué la volonté des élus de mettre en place une nouvelle politique jeunesse co-concertée avec tous les acteurs.

### **2.2.2 Les effets de la mobilisation des acteurs**

La mobilisation des acteurs jeunesse à la démarche a pour objectif de les intégrer et de les faire participer au projet. Si les professionnels et acteurs potentiellement concernés n'adhèrent pas au projet, par manque d'information par exemple, la création de liens partenariaux, indispensables à la bonne marche de l'action publique, ne pourra avoir lieu. En effet, deux éléments assurent la stabilité d'un système local d'action publique : le produit des interrelations entre acteurs et la manière dont la collectivité est dirigée, gérée ou gouvernée (Halter & Dumollard, 2014). C'est par le produit des interrelations entre acteurs que vont se définir les règles, les codes et les représentations qui permettront d'agir ensemble dans la conduite de l'action publique. Le système d'acteurs induit par les interrelations et la conduite de l'action publique va déterminer deux systèmes d'actions partenariales, résultant des acteurs qui le composent : la sphère politique (organismes

politiques et institutionnels) et les acteurs de la société civile (organisations associatives ou privées et citoyens). Les partenariats qui vont découler de ces systèmes d'acteurs pourront être restreints ou élargis et inclure différents niveaux de territoires. Ma mission de stage m'a notamment permis de créer du lien avec des acteurs, puisque suite aux entretiens que j'ai menés, deux acteurs associatifs ont souhaité participer aux ateliers thématiques du Forum. Ils avaient pourtant été sollicités au préalable par courrier, comme tous les acteurs de la Ville identifiés en lien avec la jeunesse, mais n'avaient pas donné suite.

Le recensement des actions mises en place en direction des 12-25 ans par les différents partenaires de la Ville (services municipaux, structures institutionnelles et politiques, associations), apporte à la Commune un état des lieux de ce qui est fait actuellement sur le territoire briochin et permettra ainsi d'orienter les politiques publiques. Les actions recensées portent sur différentes problématiques que rencontre la jeunesse, à savoir : l'insertion, le logement/hébergement, la formation, la santé, les loisirs (sports, culture, sorties...), l'accueil des jeunes, les aides financières (aides aux jeunes, subventions aux structures), la prévention, la prise en charge de leurs problèmes, l'information et l'écoute, l'expression ou la participation. Pouvoir rencontrer individuellement chaque acteur dans sa propre structure favorise le recueil de données et permet de situer la structure dans son contexte. Ces entretiens sont également facilitateurs d'identification et permettent le repérage du service Jeunesse par les partenaires. Ils ont aussi permis de développer des liens, pour la Ville avec les acteurs de la jeunesse. Ainsi, j'ai rencontré une cinquantaine de structures, proposant plus de 220 actions destinées aux jeunes.

Cette mission de stage a été l'occasion de prendre contact avec l'ensemble des partenaires potentiels du service de la Jeunesse et des Sports, afin de cerner l'ensemble des actions, ainsi que les atouts et les limites de chacune. Ce recensement a été bien vécu par certains partenaires (perçu comme une valorisation) ou bien craint (perçu comme une remise en question). L'état des lieux des actions menées sur la Ville de St-Brieuc couplé au diagnostic de la jeunesse briochine a permis au service de cerner les envies et les besoins des 12-25 ans, mais aussi de faire apparaître des éventuels manques ou disparités sur le territoire. Ainsi, il s'agit pour la Ville et l'ensemble des acteurs jeunesse d'apporter une réponse adaptée aux problématiques des jeunes. L'état des lieux de l'offre existante a permis à la Ville d'identifier plusieurs besoins pour l'avenir : le besoin de mettre en place une véritable observation de la jeunesse ; le besoin de faire travailler tous les acteurs en réseau, de coordonner ; le besoin de communiquer ; le besoin de relier les problématiques

de vie entre-elles ; le besoin « d'aller vers » les acteurs et les jeunes ; et le besoin d'évaluer les actions (Ville de Saint-Brieuc, 2015).

La mobilisation de 43 structures (associatives, institutionnelles et municipales) aux ateliers participatifs du Forum de la jeunesse a permis de partager une vision commune de la jeunesse briochine et de poser un diagnostic partagé. Des constats ont émergé des trois ateliers et attestent que : la jeunesse, d'une manière générale, a tendance à souffrir ; il y a un fort besoin d'accompagnement humain à Saint-Brieuc ; l'offre de transports en commun n'est pas satisfaisante à Saint-Brieuc ; il manque une structure jeunesse dans les quartiers ouest ; il est difficile de proposer une offre cohérente et visible dans les quartiers sud. D'autres constats ont émergé d'un ou plusieurs ateliers : le centre-ville qui est peu attractif pour les jeunes ; l'absence d'une structure d'information globale et centrale pour tous les jeunes ; l'importance du numérique dans le quotidien des jeunes ; la question de l'échelon territorial choisi pour la politique jeunesse (Ville de Saint-Brieuc, 2015). Les constats relevés par la co-concertation des acteurs jeunesse soulignent l'importance d'associer les partenaires externes au projet, puisque sans leur précieuse connaissance du public, le diagnostic réalisé n'aurait pu être complet.

### **2.3 Une volonté d'intégrer les jeunes au cœur de la dynamique**

La participation et l'expression des jeunes sont au cœur de nombreux dispositifs adressés à la jeunesse. Dans le cadre de mon stage, j'ai d'ailleurs pu recenser des actions ayant spécialement pour objectif l'expression et la participation des jeunes. La Ville de Saint-Brieuc a donc identifié les jeunes, au même titre que les acteurs jeunesse, comme parties prenantes du projet. La nécessité de faire participer les jeunes est d'autant plus marquée par les problématiques sociales et politiques qu'ils rencontrent. En effet, les difficultés d'intégration qui touchent les jeunes en France et en Europe sont telles que les taux de chômage n'ont jamais été aussi élevés en Europe et que les difficultés d'accès au logement autonome sont considérables, ce qui a pour effet de retarder la mise en couple et l'arrivée du premier enfant. De ce fait, les jeunes européens sont la population la plus touchée par la vulnérabilité sociale (Loncle, 2013). Il fallait donc parvenir à les mobiliser dans le cadre du Forum de la Jeunesse en réfléchissant aux moyens de cette participation et en mesurant ses effets.

### 2.3.1 Pourquoi faire participer les jeunes ?

La participation des jeunes peut être considérée comme « les différentes modalités d'expression des jeunes organisées par les pouvoirs publics (participation formelle) et proposées par les jeunes eux-mêmes (participation informelle), en particulier les formes d'expression culturelles portées par les jeunes à l'initiative des jeunes » (Loncle, 2014). Ainsi, leur participation dans l'élaboration de la nouvelle politique de jeunesse de Saint-Brieuc faisait partie des moyens de mise en œuvre identifiés par la Ville. Dans la recherche de solutions satisfaisant les jeunes, il apparaît comme incontournable d'interroger les jeunes sur leurs avis et leurs besoins et de recueillir leur parole sur les sujets les concernant.

De nombreux discours affirment que les jeunes sont désintéressés de la politique. Il est fréquemment admis que les jeunes se sont désengagés des structures traditionnelles de représentation au niveau national : partis politiques, syndicats majoritaires, associations fédérées à l'échelon national. Ce phénomène s'explique notamment par le contexte de profondes mutations sociales dans lequel nous nous situons. Avant, ces instances de socialisation avaient vocation à « assimiler » la tradition et à construire des individus conformes (Loncle, 2007). Or, le peu de représentativité des jeunes peut entraver leur capacité à influencer sur la décision politique et à faire prendre en compte les difficultés sociales qui sont les leurs (Loncle, 2013). L'intégration des jeunes à l'élaboration de la nouvelle politique jeunesse vise l'acquisition d'une capacité à la « réflexivité ». Cela signifie que le jeune soit capable de délibérer, juger, choisir, négocier et qu'il puisse se mettre dans une posture de distance critique vis-à-vis des cadres sociaux, des groupes d'appartenance et des rôles assignés aux individus (Loncle, 2007). Ces différents constats prouvent l'enjeu considérable que représente la participation des jeunes dans l'élaboration d'une politique publique afin de favoriser leur bonne intégration sociale et politique. Elle semble même occuper la première place des enjeux relatifs aux politiques de jeunesse. En effet, la participation des jeunes apparaît également comme un thème incontesté, dans le sens où les responsables politiques européens prennent peu de risques en l'abordant dans leurs discours et déclarations. De plus la participation des jeunes en politique permet de les rapprocher des responsables politiques et de restaurer un climat de confiance à leur égard (Loncle, 2014). Lorsque les jeunes sont mobilisés dans le cadre d'une action publique les concernant, cela peut également apaiser leur rapport au politique. En effet, ils vont se sentir

impliqués, intégrés dans la démarche et donc acteurs d'un système avec lequel ils n'avaient pas forcément de prise jusqu'alors.

Dans les territoires ruraux ou vieillissants, les responsables politiques ont souvent pour préoccupation forte de faire participer les jeunes dans les instances de consultation. Cela permet de mieux cerner leurs besoins, leurs attentes, pour leur offrir des services et actions publics qui soient les mieux adaptés à cette population. Un enjeu fort de lutte contre le vieillissement de la population se cache derrière cette volonté de participation (Guilloux, Loncle, & Guillemard, 2015).

On constate aujourd'hui que les jeunes sont confrontés à des situations de plus en plus problématiques sur le plan social et politique. Ainsi, on peut s'interroger sur la capacité des politiques publiques à résoudre les difficultés que rencontrent les jeunes. Or, il s'avère qu'il existe un décalage croissant entre les situations des jeunes et la réponse politique, qui concentre d'importantes inégalités territoriales et a une faible envergure (Loncle, 2013).

### **2.3.2 Les moyens de cette participation**

La participation des jeunes au Forum de la jeunesse a été donc pensée de deux manières différentes. La première, davantage quantitative, a eu lieu par le biais de deux grandes enquêtes en ligne qui visait à recueillir les besoins et avis des jeunes. Ainsi, deux questionnaires ont été élaborés, l'un à destination des 12-16 ans (cf. Annexe 8), l'autre à destination des 16-25 ans (cf. Annexe 9). Dans le cadre de mon stage, j'ai participé à la réflexion sur les questions posées. Ainsi, deux questionnaires d'une soixantaine de questions chacun ont été élaborés. Ils avaient pour objectif d'interroger les publics sur leurs sujets de préoccupations prioritaires, leurs besoins, leurs attentes, leur vision du territoire, les services et les offres existants, leur mode de vie, leurs pratiques et sur l'avenir. Les questions étaient classées selon des groupes, faisant écho aux réunions participatives organisées par la Ville : Bien-être avec les loisirs, les transports et la santé ; Citoyenneté-Vivre ensemble ; et Accès à l'autonomie. D'autres groupes de questions interrogeaient les jeunes à propos d'eux-mêmes, sur leur accès à l'information et sur leurs impressions de la Ville.

Les questionnaires étaient distribués en format papier et diffusés en format numérique sur le site internet et le Facebook de la Ville. Ainsi, j'ai suivi une formation au logiciel Lime

Survey, au service informatique de la Ville, afin de pouvoir construire les questionnaires en ligne. Par la suite, j'ai participé à la saisie informatique des exemplaires papiers qui ont été distribués dans les établissements. Il était nécessaire de centraliser les questionnaires sous le même format afin d'en faciliter l'analyse, le logiciel Lime Survey proposant des outils d'analyse. De nombreux moyens ont été mis en œuvre afin de faire connaître les questionnaires : affichage, distribution de questionnaires par les animateurs dans les lieux de vie des jeunes, publicité sur le site Internet et le Facebook de la Ville, message adressé aux acteurs jeunesse pour sensibiliser les jeunes à la démarche, intervention des animateurs dans les établissements des jeunes. Les jeunes ont ainsi été mobilisés dans leurs établissements scolaires et de formation dans le cadre de réunions participatives animées par les animateurs de la Ville. Ces temps d'échange étaient l'occasion d'informer les jeunes sur la démarche, de leur faire remplir les questionnaires et de recueillir leur avis de manière plus qualitative. Ce sont les 16-25 ans qui ont répondu majoritairement car de nombreux lycées ont adhéré à la démarche, certains ayant même fait remplir le questionnaire à la totalité des élèves. Finalement, 2 533 questionnaires jeunes ont été remplis : 2 054 chez les 16-25 ans et 479 chez les 12-16 ans. L'interrogation des jeunes par la Ville a fait émerger de nombreux constats tels que : la place du numérique pour les jeunes, leurs attentes en termes d'espaces de vie, leur besoin d'information, les conditions de mobilité insatisfaisantes sur le territoire, l'attrait des jeunes pour les loisirs, leurs conditions de santé inquiétantes, la crainte de l'avenir chez les jeunes et leurs nombreux projets, le besoin d'écoute et de participation, leur rapport paradoxal à la Ville de Saint-Brieuc (ils sont nombreux à s'y sentir bien, mais veulent partir) (Ville de Saint-Brieuc, 2015).

La deuxième manière de faire participer les jeunes s'est fait par une approche qualitative puisque des rencontres ont été organisées avec des jeunes afin de débattre sur des questions, de connaître leurs avis, leurs opinions. Ces confrontations entre les jeunes et la Ville ont eu lieu dans les espaces-jeunes, les résidences habitat-jeunes, établissements scolaires et de formation, etc. Il a été relevé au cours des ateliers participatifs avec les acteurs que certains établissements de formation, type ADALEA, n'avaient pas du tout été sollicités dans le cadre de la phase d'état des lieux du Forum de la jeunesse, ainsi l'organisation de débat a été l'occasion de rencontrer ces jeunes afin d'être le proche de la réalité possible. Les réunions-débats ont permis de rencontrer 170 jeunes et avaient pour objectif de leur permettre de s'exprimer davantage que par un simple questionnaire, afin

d'en savoir plus sur leurs pratiques, leurs habitudes, leurs inquiétudes, leurs problématiques, leurs souhaits. Elles visaient également à compléter les informations obtenues par le biais des questionnaires. Plusieurs sujets ont été abordés avec les jeunes pendant ces réunions et ont permis de faire ressortir de nombreux constats. En ce qui concerne les transports, il s'avère que l'offre de transports en commun n'est pas en adéquation avec les besoins des jeunes, que ces derniers utilisent peu le vélo dans leurs déplacements, qu'il est compliqué pour eux de se financer le permis de conduire et qu'ils recherchent du stationnement facile et gratuit. D'autres remarques ont émergé à propos des loisirs des jeunes : la pratique du sport reste majoritaire chez ces derniers, ils apprécient également l'événementiel culturel et en aimeraient plus, comme pour les soirées festives, ils se sentent en insécurité dans de nombreux sites de loisirs, ils sont aussi demandeurs d'espaces jeunes de proximité. Les jeunes ont également débattu sur leur santé, il en ressort qu'ils manquent d'informations et de sensibilisation sur les maladies et infections sexuelles et qu'ils sont sensibles à la démarche de réduction de risque. Les 12-25 ans ont abordé la question de la citoyenneté et se sentent écoutés différemment en fonction des contextes, les jeunes des quartiers ouest ressentent du désintérêt à leur égard, en raison de l'absence de structure jeunesse. Au sujet de leur autonomie, les jeunes soulèvent un manque d'informations sur leur recherche de job d'été, de lieux-ressources existants, ou encore sur le bénévolat. Les jeunes se sont également beaucoup exprimés sur le centre-ville : ils en ont une vision négative, ils aimeraient y voir un lieu jeunesse. Ces derniers sont attentifs à l'aménagement urbain, ils se sentent acteurs de la redynamisation du centre-ville, mais ils s'y sentent aussi en insécurité (Ville de Saint-Brieuc, 2015).

Ainsi, l'enquête et les rencontres avec les jeunes ont été l'occasion d'en apprendre plus sur leurs modes de vie et de faire émerger de nouveaux constats qui n'avaient pas forcément été pointés par les professionnels jusque là. De même, la participation des jeunes apparaît comme essentielle dans leur appropriation de la Ville et de la société.

## CONCLUSION

---

Il en ressort que les politiques locales de jeunesse sont pensées à travers quatre axes constitutifs d'un référentiel d'action public particulier. Ces quatre éléments sont : une approche transversale des politiques de jeunesse, la posture stratégique des acteurs, des rapports multiples aux territoires et une place variable des jeunes dans les politiques locales (Dumollard & Halter, 2015). Ce référentiel d'action public particulier permet ainsi de donner des clés de compréhension des politiques municipales de jeunesse. Mais je me questionne encore, est-ce que la Ville de Saint-Brieuc s'est appuyée sur ce type de référentiel pour la guider dans l'élaboration de son action envers la jeunesse ?

La volonté de la municipalité de penser une politique de jeunesse qui soit transversale, implique pour la Ville d'agir sur d'autres politiques sectorielles ne relevant pas de la jeunesse. Il est par ailleurs nécessaire de penser le projet dans sa globalité et de réfléchir aux moyens d'associer toutes les politiques municipales rapidement dans la démarche. La réussite d'une politique publique repose sur une double nécessité, qui implique une volonté forte des élus, additionnée au travail en synergie des professionnels. Mettre en place une politique locale de jeunesse nécessite de s'adapter aux spécificités du territoire, tout en se concentrant davantage sur l'insertion sociale du jeune (Hbila, 2011). Avec le recul, j'ai constaté que la Ville de Saint-Brieuc avait le profond désir de renouveler son action publique en direction des jeunes, en faisant beaucoup de communication autour du projet, en y associant les acteurs et les jeunes, ainsi que les autres services municipaux. Néanmoins, j'ai l'impression que la démarche manquait d'un cadre, d'un accompagnement, qui permettrait aux techniciens de s'y référer. Les agents de la Ville manquaient beaucoup de visibilité dans les retombées de l'action et pouvaient difficilement répondre aux questions qu'on leur posait sur la politique de jeunesse. Constat partagé par les partenaires associés au projet, j'ai entendu un acteur parler de la démarche en ces mots : « le Forum de la Jeunesse, c'est la montagne qui va accoucher d'une souris ». Les jeunes eux-mêmes peinaient à y croire. Dans les questionnaires qui leur étaient adressés, de nombreux jeunes ont répondu que « ça ne servira à rien », « que les choses ne vont pas changées » à la question : « Trouves-tu ce questionnaire pertinent ? ». Assiste-t-on à une jeunesse désabusée par les politiques publiques ou au contraire tout à fait consciente du monde qui l'entoure ?

Suite à mes lectures et à mes observations du terrain, je m'interroge sur la possibilité pour les politiques publiques de corriger les effets de vulnérabilité sociale qui touchent les jeunes. Les politiques publiques de jeunesse rencontrent des difficultés telles qu'elles sont peu à même de résoudre les problèmes des jeunes. En effet, ces dernières sont basées sur des valeurs ou des fonctionnements qui sont peu valorisants, voire stigmatisant. Andreas Walther classe les politiques dans un continuum selon qu'elles soient « douces » ou « dures ». Les politiques « douces » sont considérées comme les plus faibles parce qu'elles sont optionnelles et surtout organisées au niveau local, alors que les politiques « dures », qui visent l'intégration sur le marché du travail et la conformité aux normes sociales dominantes, sont très stigmatisantes et peu valorisantes pour les individus. De plus, les politiques publiques de jeunesse sont souvent de faible envergure, puisqu'elles sont dispersées, éclatées, peu visibles et qu'elles souffrent d'une faiblesse de conception et d'un manque de moyens. Une autre raison expliquant les difficultés pour les politiques publiques de résoudre les problèmes des jeunes est traduite par les inégalités qui existent d'un territoire à l'autre. On assiste donc à des décalages croissants entre les situations des jeunes et les politiques qui tentent d'y répondre (Loncle, 2013).

La Ville de Saint-Brieuc bénéficie d'une forte densité d'acteurs et d'actions jeunesse qui pourrait potentiellement répondre aux demandes de tous les jeunes. L'offre municipale, institutionnelle et associative rencontre-t-elle les préoccupations et les aspirations des jeunes ? La Ville a voulu revoir sa politique de jeunesse suite aux constats qui ont émergés du diagnostic. Comme dans de nombreuses collectivités territoriales, la question de la jeunesse est mise en priorité sur l'agenda politique, mais il est nécessaire de prioriser l'action publique, comme l'a fait la municipalité, en ciblant particulièrement les 16-25 ans. En effet, le travail porte principalement sur les jeunes de plus de seize ans puisque l'autonomie commence, ce qui demande un accompagnement vers l'âge adulte. Les difficultés des jeunes relèvent de la précarisation et de l'allongement de la jeunesse, en effet on observe un déclin des rites de passage (service militaire, mariage, communion), une entrée dans la vie active difficile, incertaine et de plus en plus tardive en raison du contexte économique défavorable et de l'allongement des études. Il faut également savoir tâtonner et expérimenter, peut-être en pensant l'action publique de manière spécifique dans les quartiers populaires, ou encore en s'appuyant sur les jeunes ressources (actifs dans les espaces jeunes, membres de la CJS) pour par exemple être porteurs de projets et faire le lien entre la Ville et les jeunes.

Ma mission principale de stage avait pour finalité d'aboutir à un recensement, le plus exhaustif possible, des actions pour les jeunes sur le territoire de Saint-Brieuc. Ce travail de recensement des actions présent dans la première phase d'état des lieux, est un travail qui devait être réalisé conjointement aux autres actions des différentes phases afin d'arriver à l'objectif final : l'élaboration d'une nouvelle politique jeunesse. La principale production écrite de mon stage est la synthèse qui a fait suite au recensement de l'ensemble des actions pour les 12-25 ans. L'état de l'action actuelle menée à destination de la jeunesse briochine a permis de mesurer les actions, dispositifs ou aides (culturels, sportifs, sanitaires, financiers, associatifs, d'insertion, de loisirs, etc.) proposés aux jeunes sur l'ensemble du territoire, afin de connaître la globalité de l'action menée et pouvoir ainsi pointer les manques et dysfonctionnements éventuels. Finalement, j'ai réalisé deux rapports, l'un destiné à être diffusé en interne, l'autre adressé aux partenaires. J'ai donc créé deux documents PDF regroupant l'intégralité des documents, avec des liens hypertexte dans le sommaire, pour faciliter la circulation de l'information.

Pendant mon stage, j'ai également participé aux différents travaux liés aux différentes phases du Forum de la Jeunesse. Ainsi, j'ai travaillé avec l'équipe à l'élaboration des trois questionnaires. J'ai ensuite créé les questionnaires en ligne et participé à la saisie des questionnaires papier. Au cours de mes six mois de stage, j'ai également élaboré différents supports papier et de réunion (Powerpoint, listes d'émargement...) afin de répondre aux besoins de ma tutrice de stage.

Le contexte dans lequel s'est déroulée ma mission de stage était très favorable, puisque j'avais de nombreuses relations, aussi bien en interne avec mes collègues et les agents des autres services municipaux, qu'en externe avec les nombreux acteurs (institutionnels et associatifs) que j'ai rencontrés. L'objet de ma mission de stage m'a fait bénéficier d'une très grande autonomie et responsabilité puisque je gérais seule mon emploi du temps : de l'organisation des rendez-vous à la rédaction des comptes-rendus. La principale difficulté que j'ai rencontrée dans mon stage, au-delà des prises de rendez-vous parfois difficiles avec les acteurs ou la sensation de devoir argumenter pour leur faire comprendre la démarche, est la crainte de ne pas retranscrire à l'exactitude les propos des professionnels. Les rencontres avec les acteurs pouvaient durer parfois plus d'une heure, ainsi je collectais de nombreuses informations, qui pour certaines n'étaient pas pertinentes dans le contexte. J'opérais donc moi-même un tri dans le matériau collecté en veillant à rester dans le descriptif et à ne surtout pas franchir les frontières de l'analyse. On attendait de moi une

posture de neutralité objective. Cependant, il faut prendre en compte la réalité sociale qui s'appuie sur deux postulats : les individus sociaux ne peuvent produire qu'un point de vue partiel d'une réalité sociale et dans la majorité des situations, le point de vue est aussi partiel car nous avons tendance à privilégier ce qui nous renforce dans nos attitudes et dans nos convictions. Nous avons tous une posture ethnocentrique puisque nous avons tendance, plus ou moins consciemment, à considérer le monde en prenant comme référence notre propre culture. Ainsi, on ne peut pas avoir une posture sociologique neutre (Leroy, 2015). Je m'interroge également sur la façon dont ma mission aurait été réalisée si elle l'avait été par des professionnels et si les activités confiées auraient été différentes.

Ce stage a représenté pour moi de nombreuses aubaines. Tout d'abord le fait de rencontrer un public très varié. En effet, de par ma mission de stage, j'ai été confrontée à de nombreux acteurs de la jeunesse : travailleurs sociaux, salariés d'association, agents de la fonction publique, bénévoles, responsables de services et de structure... Le recensement se voulant exhaustif, j'ai pu constater l'étendue du réseau en lien avec la jeunesse sur un territoire précis et rencontrer les acteurs qui le composent. Ainsi, il a fallu que je prenne contact avec ces personnes et que je mène des entretiens, parfois que j'argumente ma demande de rendez-vous (lorsque les acteurs n'étaient pas initiés à la démarche ou étaient un peu réfractaires). Cela s'est avéré très bénéfique pour moi, ainsi j'ai eu l'occasion d'acquérir et de pratiquer une certaine posture professionnelle, dont les fondamentaux m'avaient seulement été enseignés de façon théorique en cours. Rencontrer seule la multitude d'acteurs en lien avec la politique jeunesse de Saint-Brieuc m'a également aidé à sortir de ma réserve et à vaincre ma timidité.

Un autre enjeu que représente ma mission de stage est qu'elle est source de savoirs et de connaissances sur le public jeunes. En réalisant un état des lieux des actions destinées aux jeunes de 12 à 25 ans sur le territoire, je détiens désormais un champ de connaissances plus vaste sur les offres destinées aux jeunes : de loisirs, d'hébergement, d'aides financières, de formation et d'insertion, de transports, de citoyenneté, etc. L'état des lieux des actions destinées aux jeunes briochins a été également l'occasion de connaître davantage les problématiques ou les besoins auxquels ils sont confrontés, mais aussi de pouvoir identifier les enjeux qui ont trait à la jeunesse.

Le fait que ma mission de stage fasse partie intégrante de la mise en œuvre du « Forum de la jeunesse » m'a ainsi permis de travailler à la réalisation d'un projet concret et de voir son

déroulé étape par étape. Les six mois de stage m'ont amené à participer et/ou suivre les deux premières phases du projet puisque de janvier à mars se déroulait la phase d'état des lieux et d'avril à juin la phase consacrée aux enjeux, orientations et objectifs, qui formeront l'ossature de la nouvelle politique de jeunesse.

Réaliser ma mission de stage au sein de la Mairie de Saint-Brieuc représentait aussi pour moi la formidable opportunité d'avoir une première expérience dans la fonction publique territoriale. Aspirant à travailler dans une collectivité territoriale à l'issue de mes études, il me semblait très important de découvrir ce domaine et de connaître ainsi le fonctionnement interne d'une collectivité telle que la Ville.

Pour résumer, cette mission de stage est selon moi très riche en enseignements et constitue une expérience très valorisante à mettre en avant dans ma recherche d'emploi.

---

# Bibliographie

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

- Becquet, V., Loncle, P., & Van de Velde, C. (2012). Acteurs et mise en oeuvre des politiques de jeunesse. Dans V. Becquet, P. Loncle, & C. Van de Velde, *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*. Nîmes: Champs social.
- Besse, L. (2014). Cours sur l'Histoire des institutions et de l'encadrement de la jeunesse. Rennes: EHESP.
- Boetzelen, P., & Loncle, P. (2015). Cours sur l'Union européenne et la jeunesse. Rennes: EHESP.
- Bourdieu, P. (1978). La "jeunesse" n'est qu'un mot. (A.-M. Métaillé, Intervieweur)
- Conseil Départemental des Côtes d'Armor. (2011). *Portrait social des jeunes Costarmoricains - Organisation d'une consultation en direction des jeunes Costarmoricains âgés de 18 à 25 ans et des acteurs de la jeunesse*.
- Conseil Régional Bretagne. (2013). *Charte d'engagement pour les jeunes en Bretagne - Etat d'avancement et mesures nouvelles*.
- Conseil Régional Bretagne. (2011). *Charte d'engagement pour les jeunes en Bretagne*.
- Dumollard, M., & Halter, J.-P. (2015, Mai). Numéro 26 - Quatre clés de compréhension des politiques municipales de jeunesse. *Observatoire de la jeunesse*.
- Dumollard, M., & Loncle, P. (2014). Politiques locales de jeunesse et transversalité : quels apports pour les territoires ? . Dans F. Labadie, *Parcours de jeunes et territoires* (pp. 238-251). Paris: INJEP, La documentation Française.
- Eneis Conseil. (2013). *Diagnostic Enfance Jeunesse - Etude relative aux jeunes briochins âgés de 11 à 25 ans*. Saint-Brieuc.
- Galland, O. (2007). *Sociologie de la jeunesse - 4ème édition*. Paris: Armand Colin.
- Guilloux, K., Loncle, P., & Guillemard, S. (2015). Les dispositifs de soutien aux initiatives des jeunes : des outils au service de la démocratie locale ? *Article à paraître*.

- Halter, J.-P., & Dumollard, M. (2014). *Villes et jeunesses. Nouvelles configurations de l'action publique locale en matière de jeunesse*. INJEP.
- Haut commissaire à la jeunesse. (2009). *Commission sur la politique de la jeunesse - Livre vert*.
- Hbila, C. (2011). *Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse - L'expérience du Grand Ouest*. Paris: INJEP.
- Hirsch, M. (2009, Mars 9). Déclaration de Martin Hirsch, Haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté et à la jeunesse, sur les mesures pour l'emploi et le pouvoir d'achat des jeunes. Paris.
- Hirsch, Martin. (2009). *Commission sur la politique de la jeunesse*.
- Le Gouvernement. (2014). *Plan Priorité Jeunesse. Rapport au comité interministériel de la jeunesse*.
- Leroy, P. (2015). Cours sur la prise en compte de la diversité des jeunes et leur inclusion dans les sociétés contemporaines. Rennes: EHESP.
- Loncle, P. (2015). Cours sur l'action publique et territoires dans les politiques éducatives et de jeunesse. Rennes: EHESP.
- Loncle, P. (2015). Cours sur les programmes et actions en faveur de la jeunesse dans le champ des politiques de la santé et du social en Europe. Rennes: EHESP.
- Loncle, P. (2014). Cours sur l'introduction à la sociologie de la jeunesse et aux politiques publiques de la jeunesse. Rennes: EHESP.
- Loncle, P. (2014). Faut-il désespérer de la participation des jeunes en Europe ? Dans V. Becquet, *Jeunesses engagées*. Paris: Syllepse.
- Loncle, P. (2013). Jeunes et politiques publiques : des décalages croissants. *Agora débats/junesse n°64*, p. 130.
- Loncle, P. (2007). *Les jeunes : questions de société, questions de politique*. Paris: La documentation Française.
- Pinot-Duclos, C. (1751). *Considérations sur les moeurs de ce siècle*. Paris.
- Primard, L., & Coquelet, F. (2011). L'Etat au défi des politiques de jeunesse au sein des quartiers populaires. Dans C. Hbila, *Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse - L'expérience du Grand Ouest*. Paris: INJEP.

Ville de Saint-Brieuc. (2015). *Fiche Municipalité "Forum de la Jeunesse : restitution de la phase d'état des lieux"*. Saint-Brieuc.

Ville de Saint-Brieuc. (2014). *Note de synthèse Mise en oeuvre d'un "Forum de la Jeunesse" en vue de l'élaboration d'une nouvelle politique jeunesse*. Saint-Brieuc.

Ville de Saint-Brieuc. (2015). *Projet d'administration 2015*. Saint-Brieuc.

Ville de Saint-Brieuc. (2015). *Synthèse des ateliers participatifs avec les acteurs - Phase état des lieux*. Saint-Brieuc.

Williamson, H. (2007). *Evaluation internationale des politiques de jeunesse. Agora débats/jeunesse n°41*, p. 196.

## **SITOGRAPHIE**

---

Assemblée nationale. (2014). *Fiche de synthèse n°11 : L'organisation territoriale de la France*. Consulté le Août 14, 2015, sur Assemblée nationale: [http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/role-et-pouvoirs-de-l-assemblee-nationale/les-institutions-francaises-generalites/l-organisation-territoriale-de-la-france#node\\_3439](http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/role-et-pouvoirs-de-l-assemblee-nationale/les-institutions-francaises-generalites/l-organisation-territoriale-de-la-france#node_3439)

Collectivités locales. (2015). *Compétences*. Consulté le Août 14, 2015, sur collectivites-locales.gouv.fr: <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/competences>

Conseil Départemental des Côtes d'Armor. (2015). *Guide des aides 2015*. Consulté le Août 2015, sur Côtes d'Armor: [http://cotesdarmor.fr/outils/guide\\_des\\_aides.html](http://cotesdarmor.fr/outils/guide_des_aides.html)

DDCS. (2015, Septembre 02). *Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)*. Consulté le Septembre 03, 2015, sur Les services de l'Etat dans l'Ain: <http://www.ain.gouv.fr/direction-departementale-de-la-cohesion-sociale-a1287.html>

Erasmus +. (2015). *Qu'est-ce qu'Erasmus + ?* Consulté le Août 2015, sur Erasmus +, le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport: <http://www.erasmusplus.fr/programme.html>

INSEE. (2015, Juin 25). *Chiffres clés Diplômes Formation - France métropolitaine*. Consulté le Août 2015, sur INSEE - Mesurer pour comprendre:

[http://www.insee.fr/fr/themes/tableau\\_local.asp?ref\\_id=FOR&nivgeo=METRODOM&codgeo=1&millesime=2012](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau_local.asp?ref_id=FOR&nivgeo=METRODOM&codgeo=1&millesime=2012)

INSEE. (2015, Juin 25). *Commune de Saint-Brieuc (22278) - Dossier complet*. Consulté le Août 2015, sur INSEE - Mesurer pour comprendre: [http://www.insee.fr/fr/themes/dossier\\_complet.asp?codgeo=COM-22278](http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=COM-22278)

INSEE. (2015, Juin 25). *Département des Côtes d'Armor (22) - Dossier complet*. Consulté le Août 2015, sur INSEE - Mesurer pour comprendre: [http://www.insee.fr/fr/themes/dossier\\_complet.asp?codgeo=DEP-22](http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=DEP-22)

Observatoire urbain de sénart. (2015). *Glossaire : indice de jeunesse*. Consulté le août 30, 2015, sur Observatoire urbain de sénart: [http://www.observatoireurbaindesenart.fr/fr/infos-pratiques/glossaire.html?tx\\_contagged%5BtermSource%5D=tx\\_contagged\\_terms&tx\\_contagged%5BtermUid%5D=49&cHash=342ee5e544](http://www.observatoireurbaindesenart.fr/fr/infos-pratiques/glossaire.html?tx_contagged%5BtermSource%5D=tx_contagged_terms&tx_contagged%5BtermUid%5D=49&cHash=342ee5e544)

Saint-Brieuc Agglomération. (2009, mars). *Saint-Brieuc Agglomération 2009-2015 en actions*. Consulté le Août 2015, sur [http://www.saintbrieuc-agglo.fr/fileadmin/projet\\_territoire.pdf](http://www.saintbrieuc-agglo.fr/fileadmin/projet_territoire.pdf)

Service d'information du gouvernement. (2014). *Quelles sont les compétences des collectivités territoriales ?*. Consulté le Août 14, 2015, sur [http://www.eterritoire.fr/blog/wp-content/uploads/2014/02/tumblr\\_mzwxxlF5qM1s3s7v2o1\\_1280.jpg](http://www.eterritoire.fr/blog/wp-content/uploads/2014/02/tumblr_mzwxxlF5qM1s3s7v2o1_1280.jpg)

Vie publique. (2015). *Qu'est ce qu'une commune ?* Consulté le Août 14, 2015, sur Vie publique au coeur du débat public: <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/categories-collectivites-territoriales/qu-est-ce-qu-commune.html>

---

## Liste des annexes

---

### LISTE DES ANNEXES

---

Annexe 1 : Plaquette du Forum de la jeunesse

Annexe 2 : Les trajectoires « Yoyo »

Annexe 3 : Les compétences des collectivités territoriales

Annexe 4 : Organigramme de la Direction Générale Adjointe chargée des services à la population

Annexe 5 : Courrier du Forum de la Jeunesse – phase état des lieux

Annexe 6 : Grille d’entretien vierge pour le recensement des actions

Annexe 7 : Synthèse du recensement des actions

Annexe 8 : Questionnaire jeunes de 12 à 16 ans

Annexe 9 : Questionnaire jeunes de 16 à 25 ans

# Annexe 1 : Plaquette du Forum de la jeunesse



Forum de la Jeunesse « Place à la Jeunesse »  
Hôtel de Ville de Saint-Brieuc  
Service Jeunesse et Sports  
BP 2305 - Général de Gaulle  
22023 SAINT-BRIEUC - Cedex 1

Afin de partager une vision commune de la jeunesse et définir ensemble les orientations prioritaires, l'ensemble des acteurs est invité à s'inscrire aux ateliers participatifs qui sont mis en œuvre tout au long du Forum de la Jeunesse.

### 3 THÉMATIQUES SOUMISES AU DÉBAT

Pour chaque atelier, deux réunions sont prévues pour établir un diagnostic partagé, deux autres pour définir les enjeux et les orientations prioritaires, et la dernière pour proposer des pistes de plans d'actions...

> IL CONVIENT DE VOUS INSCRIRE POUR L'ENSEMBLE DES DATES DE CHAQUE ATELIER :

- #### « VIVRE AUTONOME »

Seront abordés les thèmes du logement, des transports, de l'emploi, de l'insertion, de la formation, de l'information / communication...

Judi	26	FÉVRIER	9h30
Judi	19	MARS	9h30
Judi	30	AVRIL	9h30
Judi	21	MAI	9h30
Judi	11	JUIN	9h30
- #### « VIVRE BIEN »

Seront abordés les thèmes de la santé, des sports et loisirs, de la prévention des conduites à risques, des pratiques artistiques et culturelles...

Mardi	24	FÉVRIER	9h30
Mardi	17	MARS	9h30
Mardi	28	AVRIL	9h30
Mardi	12	MAI	9h30
Mardi	2	JUIN	9h30
- #### « VIVRE ENSEMBLE »

Seront abordés les thèmes de l'expression et de la participation des jeunes à la vie de la cité, des lieux de vie, de l'accompagnement dans les projets...

Mardi	3	MARS	9h30
Mardi	24	MARS	9h30
Mardi	5	MAI	9h30
Mardi	19	MAI	9h30
Mardi	9	JUIN	9h30



## ENSEMBLE, IMAGINONS NOTRE VILLE POUR LES 12-25 ANS

SOIRÉE DE LANCEMENT DU FORUM DE LA JEUNESSE :

**Vendredi 9 Janvier 2015 à 19H00**  
Lycée Freyssinet (amphithéâtre)  
Saint-Brieuc

La qualité de vie nous rapproche



www.saint-brieuc.fr

## LE MOT DU MAIRE

Entourée d'une pluralité d'acteurs, force de propositions et d'initiatives, l'équipe municipale s'investit depuis plusieurs années pour répondre aux besoins de la jeunesse, que ce soit dans les secteurs de l'éducation, de la culture, du sport, ou encore des loisirs. La richesse de cette collaboration contribue à renforcer le lien social, socle du « bien vivre ensemble » caractéristique de notre cité. Les dispositifs existants doivent toutefois s'adapter, être actualisés et répondre avec précision à l'évolution de l'ensemble des besoins.

Ainsi il devient nécessaire de renouveler notre projet pour la jeunesse ou plutôt « pour les jeunes » de notre territoire, de mettre en cohérence les actions, d'en assurer une meilleure coordination, de définir des priorités, d'innover pour mieux accompagner nos jeunes.

Chaque acteur municipal, institutionnel, associatif, peut apporter sa pierre à l'édifice. Nous avons besoin de tous pour mener à bien ce projet : établir l'état des lieux des actions actuelles, mettre en évidence les enjeux et les orientations qui deviendront nos priorités, réfléchir aux actions à construire...

Notre Forum de la Jeunesse se déroulera pendant l'année 2015. Je vous donne rendez-vous le 9 janvier prochain pour le lancement de cette opération « Place à la Jeunesse », et vous invite à participer aux travaux de réflexion en vous inscrivant aux ateliers qui seront organisés.

**Bruno Jancour**  
Maire de Saint-Brieuc,  
Président de la Communauté d'Agglomération



## PROGRAMME

Proposé par M. Bruno Jancour, Maire de Saint-Brieuc

**M. Gérard Blegean**, adjoint au Maire en charge de la Jeunesse, des Sports et des Ressources Humaines, et **M. Chafik Hbilia**, sociologue et expert des questions de jeunesse, animeront la soirée et organiseront les échanges avec la salle.

**Patricia Lancel**, sociologue spécialiste des politiques publiques de jeunesse, titulaire de la Chaire de Recherche sur la Jeunesse, responsable du Master 2 « Jeunes, politiques et prise en charge » de Rennes, membre du Centre de Recherches sur l'Action Politique en Europe de Rennes et auteur de nombreuses publications sur les politiques publiques et locales de jeunesse.

Patricia Lancel présentera le cadre général des politiques publiques de la jeunesse depuis leur apparition relativement récente, en expliquera les évolutions et en présentera les enjeux.

**Marie Dumollard**, chargée d'Etude et de Recherches à l'INJEP, spécialisée dans les politiques locales de jeunesse, co-auteur du Rapport INJEP « Villes et Jeunes » - Nouvelles configurations de l'action publique locale en matière de jeunesse - paru en septembre 2014.

En exclusivité, Marie Dumollard présentera une synthèse de ce rapport qui est une capitalisation des travaux d'accompagnement de l'INJEP auprès de collectivités durant ces dernières années, notamment auprès de villes moyennes.

**Chafik Hbilia**, sociologue à JEUDVI (JEUnesse - DEveloppement - Intelligents) chercheur associé au Centre de Recherches sur l'Action Politique en Europe et à la Chaire de Recherche sur la Jeunesse, chercheur indépendant partenaire de l'INJEP, membre du Conseil Scientifique de l'Institut Bertrand Schwartz - Union Nationale des Missions Locales, et ancien conseiller municipal de Lorient délégué à l'Action Jeunesse et à la Vie Étudiante.

Au-delà de son rôle d'animateur, Chafik Hbilia reviendra également sur ses expériences d'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de leur projet municipal pour leurs jeunes.

ACCUEIL : À PARTIR DE 18H30 / DURÉE : 2 HEURES ENVIRON  
Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la rencontre.

## RÉPONSE

### BULLETIN

> ATELIERS PARTICIPATIFS FORUM « PLACE À LA JEUNESSE »

Toute personne souhaitant participer à un atelier doit s'inscrire par le biais du présent bulletin.

Il doit être renvoyé à la Mairie avant le 15 janvier ou déposé sur place le 9 janvier, lors de la soirée de lancement.

Il est demandé à toute personne inscrite de participer à l'ensemble des 5 réunions de l'atelier thématique afin de garantir une continuité dans la réflexion.

Pour chaque atelier, les deux premières réunions sont consacrées au diagnostic, les deux suivantes aux enjeux et aux orientations et la dernière aux propositions de plans d'actions.

L'ensemble des ateliers se déroulera à l'Hôtel de Ville de Saint-Brieuc (salle Bleue).

JE SOUHAITE M'INSCRIRE À L'ATELIER SUIVANT :

ATELIER N°1 « VIVRE AUTONOME »  
(Logement, transports, emploi, insertion, formation, information / communication...)

Judi	26	FÉVRIER	9h30
Judi	19	MARS	9h30
Judi	30	AVRIL	9h30
Judi	21	MAI	9h30
Judi	11	JUIN	9h30

ATELIER N°2 « VIVRE BIEN »  
(Santé, loisirs, prévention des conduites à risques...)

Mardi	24	FÉVRIER	9h30
Mardi	17	MARS	9h30
Mardi	28	AVRIL	9h30
Mardi	12	MAI	9h30
Mardi	2	JUIN	9h30

ATELIER N°3 « VIVRE ENSEMBLE »  
(Expression et participation des jeunes, lieux de vie, accompagnement dans les projets...)

Mardi	3	MARS	9h30
Mardi	24	MARS	9h30
Mardi	5	MAI	9h30
Mardi	19	MAI	9h30
Mardi	9	JUIN	9h30

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

STRUCTURE : \_\_\_\_\_

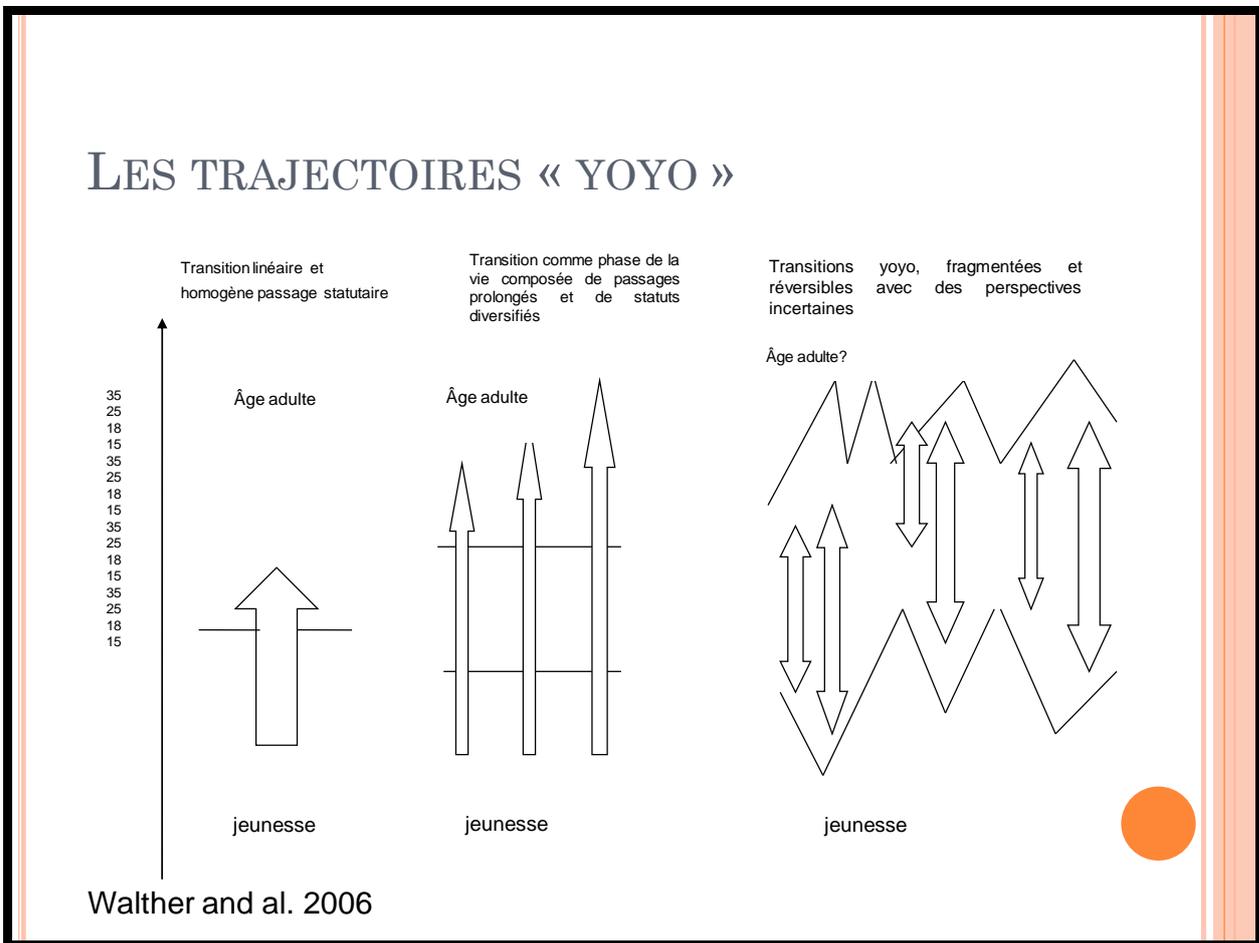
FONCTION : \_\_\_\_\_

ADRESSE MAIL : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_

Source : Ville de Saint-Brieuc

**Annexe 2** : Les trajectoires « Yoyo »



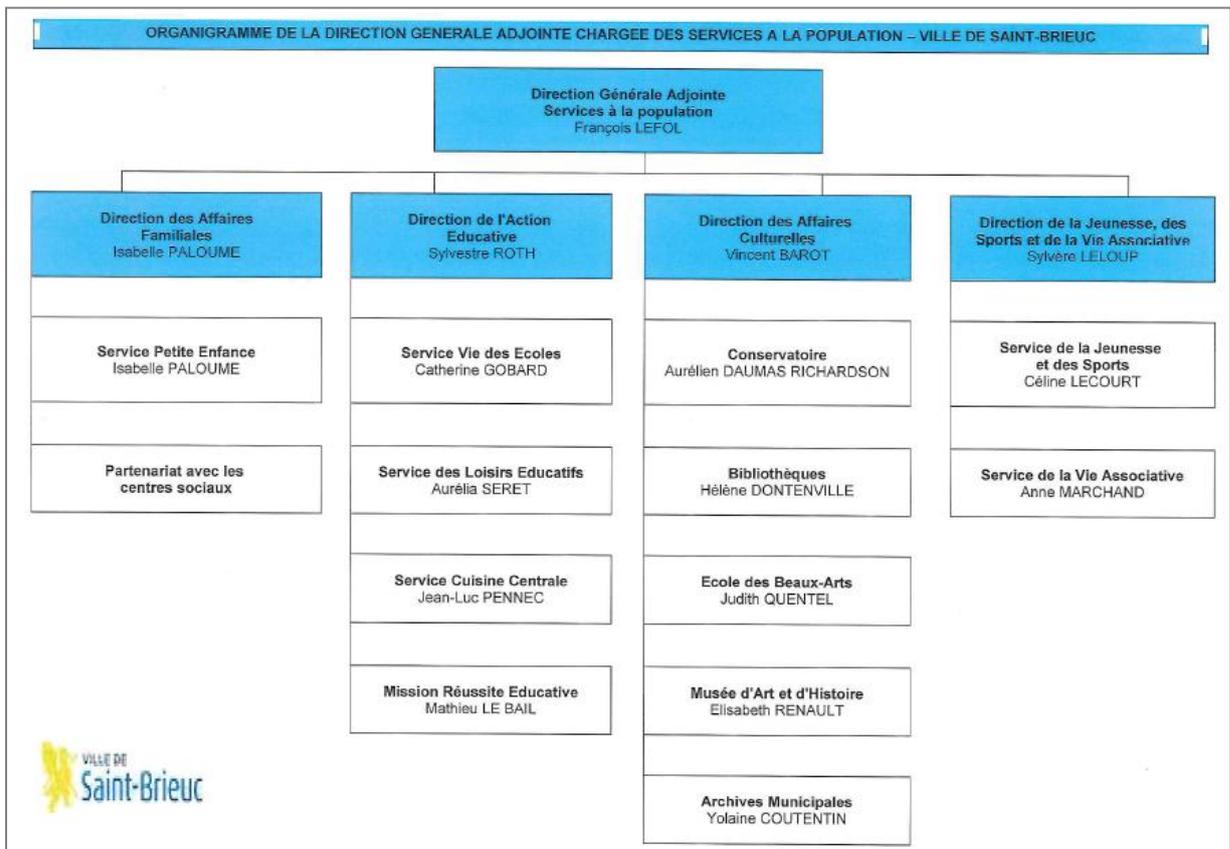
Source : Walther and al. 2006 in cours de Patricia Loncle sur 2015

**Annexe 3 : Les compétences des collectivités territoriales**



Source : Service d'information du gouvernement 2014 – Quelles sont les compétences des collectivités territoriales ?

**Annexe 4 :** Organigramme de la Direction Générale adjointe chargée des services à la population



Source : Ville de Saint-Brieuc

## Annexe 5 : Courrier du Forum de la Jeunesse – phase état des lieux

Saint-Brieuc, le

Dossier suivi par Céline LECOURT

☎ : 02 96 60 82 60

@ : clecourt@saint-brieuc.fr

N/Réf. : courrier 2015 - 1

### **Objet : Forum de la Jeunesse – phase état des lieux**

**Madame, Monsieur,**

Dans le cadre du Forum de la Jeunesse que la Ville de Saint-Brieuc pilote sur l'année 2015, l'ensemble des acteurs de la jeunesse a été invité à assister à la soirée de lancement des travaux le vendredi 9 janvier 2015.

Comme présenté à cette occasion, la démarche débutera par une phase de diagnostic partagé durant les mois de janvier, février et mars.

L'un des objectifs de cette première phase est d'établir un diagnostic partagé avec les acteurs de jeunesse. Dans ce cadre, des ateliers participatifs, auxquels tous les partenaires peuvent s'inscrire jusqu'au 15 janvier, se dérouleront à partir de fin février et permettront de partager une vision commune de la jeunesse briochine.

D'autre part, je souhaite également que, durant cette même phase, le Service Jeunesse puisse effectuer un recensement exhaustif de l'ensemble des actions (offre d'activités, dispositifs d'accompagnement, aide financière...) mises en œuvre sur notre territoire pour les jeunes de 12 à 25 ans et pointer avec chaque partenaire les atouts et les limites de chaque action.

Pour ce faire, je tiens à vous informer que Fanny Sehan, stagiaire de Master 2 au Service Jeunesse, prendra contact avec vous prochainement, de manière à convenir d'un rendez-vous dans cet objectif.

Comptant sur votre collaboration.

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de ma considération distinguée.

**Gérard BLEGEAN**  
Adjoint au Maire  
en charge de la Jeunesse, des Sports et des  
Ressources Humaines

Source : Ville de Saint-Brieuc

**Annexe 6** : Grille d'entretien vierge pour le recensement des actions

**RECENSEMENT DES ACTIONS POUR LES 12-25 ANS SUR LE TERRITOIRE BRIOCHIN**

Grille d'entretien

Organisme : \_\_\_\_\_

Actions/de dispositifs/aides mis en œuvre pour les jeunes	Tranche d'âge visée et objectifs de départ	Descriptif de l'action ou du dispositif	Résultats quantitatifs et qualitatifs	Atouts	Limites

Source : Ville de Saint-Brieuc



## FORUM DE LA JEUNESSE

### « Place à la Jeunesse »

#### Phase Etat des lieux

#### Synthèse du recensement des actions

Durant cette première phase du Forum de la Jeunesse (janvier à mars), les acteurs locaux de la jeunesse ont été sollicités pour participer à un recensement exhaustif de l'ensemble des actions (offre d'activités, dispositifs d'accompagnement, aide financière...), sous la forme d'entretien, afin de recenser les actions mises en place sur le territoire en direction des 12-25 ans. L'objectif de cet exercice était tout d'abord de constater l'offre existante pour ainsi permettre de pointer les éventuels manques ou doublons en matière d'actions en destination de la jeunesse. D'autre part, il s'agissait également de questionner les acteurs sur les difficultés ou points faibles afin d'identifier si des actions se révélaient inefficaces.

A cette fin, une grille d'entretien a été élaborée, où les items suivants étaient interrogés :

- Actions/dispositifs/aides mis en œuvre pour les jeunes
- Tranche d'âge visée et objectifs de départ
- Descriptif de l'action ou du dispositif
- Résultats quantitatifs et qualitatifs
- Atouts
- Limites

Les actions mises en œuvre pour les jeunes de 12 à 25 ans, en nombre conséquent, ont par la suite été regroupées en dix thématiques :

- Activités de loisirs et sorties encadrées
- Accueil libre
- Actions d'aide à l'insertion/orientation
- Actions d'aide au logement/hébergement
- Aides financières
- Actions de prévention
- Actions de prise en charge
- Information et écoute
- Actions favorisant l'expression ou la participation des jeunes
- Actions globales de financement

Les acteurs ont, dans l'ensemble, répondu favorablement à notre sollicitation puisque, sur 55 personnes contactées, 46 services ou organismes ont accepté de contribuer au recensement des actions. Les sept autres acteurs n'ont pas été rencontrés pour divers motifs : estimaient ne pas proposer d'actions ciblées jeunes (1), association n'existait plus (1), n'ont pas répondu aux différentes relances (7). Malgré ce travail, nous avons identifié encore quelques acteurs qui pourraient être sollicités pour compléter le recensement, mais ils n'ont pas encore été rencontrés par manque de temps.

#### 1/ ACTIVITES DE LOISIRS ET SORTIES ENCADREES

INTERLOCUTEURS	ACTIONS	BILAN
SERVICE LOISIRS EDUCATIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pass'Ados</li> <li>- Séjours St Pabu</li> <li>- 2 séjours surf</li> <li>- Cap'Sports</li> </ul>	A l'exception de Cap'Sports (fréquentation parfois mitigée), loisirs qui attirent de nombreux jeunes et leurs familles, de par les activités proposées et la grille tarifaire
LE CERCLE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Séjours jeunes annuels</li> <li>- Séjours jeunes été</li> <li>- Soirée sportive du vendredi</li> <li>- Actions artistiques et culturelles jeunes</li> <li>- Activités football jeunes</li> <li>- Activité foot en salle mercredi</li> <li>- Activités foot adultes seniors : 18/25 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversité des propositions</li> <li>- Coordination avec les acteurs pour l'encadrement des jeunes</li> <li>- Favorise la mixité</li> <li>- Liens réguliers avec le public</li> <li>- Identifier les attentes et besoins des jeunes</li> <li>- Nombre d'animateurs limité</li> <li>- Manque de salles de pratiques</li> <li>- Déséquilibre dans les finances</li> </ul>
MJC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réno'Vélos avec les Petits Débrouillards</li> <li>- Animations selon programmation</li> <li>- Sport en salle au Gymnase Jean Macé</li> <li>- Kin Ball au Gymnase Chaptal</li> <li>- Multi-Activités au Gymnase Jean Moulin</li> <li>- Partenariat ASPTT</li> <li>- Programmes d'activités période extrascolaires : sorties culturelles et sportives, activités sur site, stages...</li> <li>- Séjours estivaux (ex : Europa europa : séjour dans un pays européen)</li> <li>- Mission quartier Ouest : mercredi et samedi</li> <li>- Activités numériques/nouvelles technologies : atelier Cart'opus, Dixit TV, Plateau TV, renov'ordi</li> <li>- Ateliers journalisme, photos, théâtre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombreux partenariats</li> <li>- Mixité des publics : viennent de différents quartiers</li> <li>- Manque un espace dans quartier Ouest</li> <li>- Bâtiment de la MJC délabré</li> <li>- Difficultés à trouver des actions pour les 11/17 ans</li> <li>- Coût de certaines actions</li> <li>- Forte demande</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stage de secourisme</li> <li>- Participation à des projets ponctuels : bénévolat</li> <li>- Semaine de la solidarité internationale</li> <li>- Animation du quartier</li> <li>- Animation de débats</li> </ul>	
FDMJC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Séjours internationaux « Murs-Murs » et séminaires (avec chercheurs) : 5-10 journées de préparation + 10 jours de voyage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 30 jeunes / 2 séjours</li> <li>- Favorise la participation</li> <li>- Baisse des financements</li> </ul>
LES PETITS DEBROUILLARDS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation</li> <li>- Production pédagogique</li> <li>- Organisation d'événements de culture scientifique et technique</li> <li>- Actions autour de la médiation numérique : Maker race</li> <li>- Actions en partenariat : Reno'Vélo avec la MIC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de liens avec les jeunes</li> <li>- Limites financières</li> <li>- Problème de locaux</li> </ul>
LOISIRS PLURIEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités Cap'Ados</li> <li>- Séjour Cap'Ados</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités destinées aux jeunes en situation de handicap</li> </ul>
BDE IUT – Bureau des Etudiants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée d'intégration</li> <li>- Midi mix : présence d'un DJ le midi à l'IUT</li> <li>- Formule pique-nique : repas du midi partagée</li> <li>- Journée Vélo utile : forum autour du vélo et organisation du repas</li> <li>- IUT Awards : concours du meilleur projet de 2ème année</li> <li>- Création d'un local : ventes de boissons et confiseries</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- créer de la convivialité et de l'amusement</li> <li>- Actions ciblées 18-20 ans (sauf Vélo utile)</li> </ul>
LA NUIT ROSAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de soirées et de concerts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte demande des lycéens / étudiants</li> <li>- Pas de lieu dédié pour organiser des événements</li> </ul>
SIUAPS Campus Mazier – Service inter-universitaire des activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités sportives : athlétisme, badminton, basketball, escalade, natation, yoga...</li> <li>- Evénements organisés : stages, tournois, rencontres...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2050 étudiants sur le Campus</li> <li>- Sports divers et variés</li> <li>- Coût minime : 26 €/an, permet de pratiquer plusieurs activités</li> <li>- Idée de pass culturel sur Pays de St-Brieuc pour développer activités culturelles</li> <li>- Idée de travailler la fluidité des déplacements</li> </ul>

FOL	- Séjours l'été en Europe	
Office du Sport	- Générer des activités et les faire vivre	- Peu de contacts avec les jeunes
LES ECLAIREURS DE FRANCE	- Séjours pendant l'été + week-end 1 fois par mois	
CONSERVATOIRE	- Mission de formation et d'enseignement de la musique - Salles de répétition	
BIBLIOTHEQUE	- Projet Jeux vidéos - Lire et délire(s) - Actions hors les murs - Actions partenariales	- Capturer le public des 12/25 ans qui n'ont pas l'habitude d'utiliser la bibliothèque - Problème de locaux au centre-ville
ECOLE DES BEAUX-ARTS	- Ateliers pré-ados et ados - Classe préparatoire	- Fréquentation en hausse ces dernières années
CENTRE SOCIAL POINT DU JOUR	- Créer de la dynamique de quartier - Accompagner l'association d'habitants - Actions diverses centre social : dispositif PRE via l'accompagnement à la scolarité et l'APAS - Actions Centre social et Energie Ouest	- Peu de jeunes fréquentent les locaux - Pas d'actions jeunes au centre social - Orientation plus familles et personnes en difficultés
LA CITROUILLE	- Ecole de musique - Studios - Répétitions/enregistrements - Activités et stages variés	- Avait en charge le public jeune avant d'être SMAC
ARCHIVES MUNICIPALES	- A nos 20 ans - Séances pédagogiques avec les scolaires - Actions partenariales : Réussite éducative, Banc Public..	- Faire connaître les archives

## 2/ ACCUEIL LIBRE

INTERLOCUTEURS	ACTIONS	BILAN
LE CERCLE	- Local Jeunes ouvert entre 12 et 14H / semaine - Espace multimédia	- 80 adhérents / 150 bénéficiaires / 171 jours d'ouverture - Liens étroits avec jeunes plus âgés - Problème de locaux
MJC du Plateau	- Accueil espace jeunes - Accueil jeunes majeurs - Pôle multimédia : consultation libre et	- Forts partenariats - Locaux vétustes et peu adaptés - Difficultés à croiser les attentes

	activités	des 11/12 et 16/17 ans
FERME DE LA VILLE OGER	- Accueil libre des jeunes le samedi	- Public captif : 10/13 ans

### **3/ ACTIONS D'AIDE A L'INSERTION/ORIENTATION**

INTERLOCUTEURS	ACTIONS	BILAN
MISSION LOCALE	- Accueil personnalisé et espace emploi - Mission d'information et d'orientation - Espace emploi - Intervention sur les quartiers - Prêt de deux-roues	- 4100 jeunes inscrits à la ML - Hausse du nombre de jeunes - Problématiques nombreuses : absence de permis, de diplôme, souffrance...
ADALEA	- Accompagnement à la construction du projet professionnel - Modules spécifiques - Chantiers école	- 350 bénéficiaires - Dispositif large - Intervention sur appel d'offre du CR
CONSEIL DEPARTEMENTAL	- Agir en tant qu'employeur - Mobiliser en faveur de l'emploi des jeunes - Participer aux actions portées par d'autres dispositifs	- Environ 1,5M € de budget - Compétences non obligatoires
FDMJC	- SVE envoi - SVE accueil - Service civique	- 20 jeunes concernés - Ville pourrait coordonner le SVE - Baisse des financements
CIO	- Consultation documentaire - Entretien de conseils en orientation - Permanences dans les établissements - Actions collectives avec les équipes éducatives - Participation aux actions partenariales	- 11000 personnes ont consulté les services du CIO en 2013/14 - 13000 élèves/étudiants ont été reçus dans établissements - 475 participations aux conseils de classe
CONSEIL REGIONAL	- Maisons de l'emploi et de la Formation Professionnelle et de l'insertion du Pays de St Brieuc - Aide à la création d'entreprise	- Guichet unique pour tous les publics - Soutien aux jeunes entrepreneurs
LE CERCLE	- Accompagnement job d'été : partenariat avec la Régie de Quartier - Coopérative jeunes de services : projet éducatif d'initiation au fonctionnement d'une entreprise	- 12 jeunes de 16 à 21 ans - Suscite l'envie de s'investir et de travailler à l'Ecole pour avoir un travail valorisant - Manque de propositions de jobs - Manque de moyens financiers pour expérimenter CJS

#### 4/ ACTIONS D'AIDE AU LOGEMENT/HEBERGEMENT

INTERLOCUTEURS	ACTIONS	BILAN
FJT LE MARRONNIER	Solution « Habitat Jeunes » : logements de la chambre au T2. Restauration et animations proposées	- 50 jeunes accueillis - Entretiens individuels - Baisse du budget
FJT L'IGLOO	Logements meublés de la chambre individuelle au T2. Restauration et animation proposées.	- 170 logements - Accompagnement personnalisé - Problèmes financiers Jeunes
AUBERGE DE JEUNESSE	- Hébergements en chambre individuelle ou collective. Séjour de courte durée	- 120 lits - Majorité du public accueilli a plus de 25 ans
ADALEA	- 2 Centres d'Hébergement et de Réinsertion sociale (CHRS) - Autres actions sur le volet Logement Hébergement	- Solution d'hébergement aux personnes en grande difficultés - 67 places disponibles en CHRS
BEAUVALLON – Centre éducatif	- Dispositifs d'hébergements diversifiés : Foyer l'Escale et Service extérieur	- 32 jeunes sur les deux types d'hébergement - Jeunes en difficultés
CAF	- Aide Personnalisée au Logement - Allocation de logement à caractère familial - Allocation de logement à caractère social	- Jeunes surtout concernés par APL - Favorise indépendance des jeunes
TERRE ET BAIE HABITAT	- Dispositif jeunes majeurs : petits logements proposés aux jeunes et aux étudiants	- 1 résidence HLM avec 19 places - Public priorisé
CROUS	- 2 résidences universitaires : 138 places à St-Brieuc - Fichier d'offres de logement : Lokaviz - Caution Locative Etudiante : CLE	- Non rencontré à ce jour
CAMPUS ARMOR	- Résidence et logements meublés : 103 logements	- Non rencontré à ce jour
LE TRAIT D'UNION	- Abri de nuit pour personnes sans-abri : animations, restauration, intervention de partenaires	- 19 places - Accueil des jeunes pose problème : forte alcoolémie, problématiques transversales
ADJ 22	- 1 toit, 2 générations : cohabitation	- Pas encore de binôme formé sur

	intergénérationnelle. Initiative soutenue par le CD.	St-Brieuc - Solution innovante et solidaire pour se loger
CLLAJ	- Bourse aux logements - Informations liées au logement - Accompagnement budgétaire - Accompagnement en cours de location - Sous-location	- Non rencontré à ce jour
CONSEIL REGIONAL	- Mesures pour améliorer le logement - Amélioration des logements sociaux : FJT et facture énergétique - Accès au logement pour les apprentis de l'enseignement supérieur	- Mesures très variées : certaines sont directement applicables, d'autres non

#### 5/ AIDES FINANCIERES

INTERLOCUTEURS	ACTIONS	BILAN
SERVICE JEUNESSE	- Chantiers d'autofinancement	- Forte demande des jeunes sous couvert des associations - Recherche de diversification des actions - Besoin de sécuriser le cadre juridique
CONSEIL REGIONAL	- Aides aux familles : chèques-livres, chèques-sports et premier équipement - ARGOAT : Aide régionale pour le transport, l'hébergement et la restauration : apprentis - Réductions TER Bretagne - Bourse « Jeunes à l'international »	- 120000 lycéens bénéficient de 60€ de chèques-livres - Aide premier équipement de 60 à 300€ versée à plus de 8000 lycéens - ARGOAT : de 400 à 800€ - Egalité des chances
CONSEIL DEPARTEMENTAL	- Pass'engagement - Aides spécifiques Collège : aide au secondaire sous conditions de ressources et aides à la restauration scolaire - Prime à la mobilité individuelle : séjours à l'étranger - Aides à la création de Junior-Associations - Fonds d'intervention en faveur de la jeunesse - Pôle jeunesse à l'international - Aide aux formations BAFA/BAFD/BPJEPS	- 2 x 300 € d'aide à la création de junior-associations (sur 2 années)
LE CERCLE	- Actions bourses vacances (chantiers d'autofinancement) : partenariat avec le	- 2013 : 37 jeunes concernés par les chantiers de bourses pour

	PRE et le Service jeunesse	207 heures de chantiers
MJC	- Chantiers d'autofinancement	- Beaucoup de demandes
CAMPUS MAZIER	- Fonds de soutien FSDIE (Fonds social de développement des initiatives étudiantes). Cofinancement avec le SGPU	- Toutes sortes de projets en lien avec l'Université - Demande de cofinancement entre 1/3 et la 1/2 du budget
SGPU	- Cofinancement de projets étudiants avec le Campus Mazier	- Complémentarité des deux fonds
CCAS	- Aides financières : repas, transport, logement	- Personnes en difficultés

#### **6/ ACTIONS DE PREVENTION**

INTERLOCUTEURS	ACTIONS	BILAN
SERVICE JEUNESSE	- Ex Buzz de nuit - La Santé en Images (partenariat)	- Demande des jeunes, mais baisse de fréquentation, public ciblé, non vu... - La Santé en images : partenariat uniquement financier
SERVICE PROMOTION DE LA SANTE	- La Santé en Images - Commission SIDA - Semaine de la Santé mentale	- Prévention, sensibilisation et information sur des thématiques de santé
IREPS – Institut Régional d'Education et de Promotion de la Santé	- Documentation sur la promotion de la santé - Formation des professionnels - Actions en partenariat : intervention dans les établissements et animation de rencontres	- Développer l'éducation à la santé par les pairs - Rendre les jeunes acteurs de leur santé
SIMPSS – Pôle Santé et Social - Campus Mazier	- Activités de service santé - Activités de service social	- Accueil gratuit et confidentiel des étudiants
Equipe de prévention ANPAA – Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie	- Accompagnement méthodologique - Organisation de formations - Intervention en milieu scolaire - Proposition de programmes de prévention et conception d'outils pédagogiques - Organisation de temps forts, conférences, colloques - Interventions en milieu festif	- Actions variées - Difficultés à satisfaire toute la demande
CSAPA ANPAA –	- Prise en charge médicale et infirmière	- Accueil toute personne

Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Substitution : programme de soins</li> <li>- Soutien socio-éducatif et psychologique</li> <li>- Activités de groupe</li> <li>- Intervention extérieures</li> </ul>	<p>présentant des situations à risques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comportements à risques en hausse chez les jeunes</li> </ul>
CAARUD ANPAA – Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques des Usagers de Drogues	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil collectif et individuel</li> <li>- Prévention et réduction des risques</li> <li>- Accès aux soins</li> <li>- Dépistage VIH et VHC</li> <li>- Accompagnement socio-éducatif</li> <li>- Espace multimédia</li> <li>- Intervention sur les milieux festifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reçoit usagers de produits psychoactifs dont les modes de consommation ou produits consommés exposent à des risques majeurs de type infectieux, psychologiques, sociaux...</li> </ul>
LE CERCLE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Action de prévention Tabou</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 20 jeunes et 6-7 parents/soir</li> <li>- 240 personnes journée Collège</li> </ul>
ADJ	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de prévention : vie affective et sexuelle, violence, discrimination, alimentation des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'outils pédagogiques pour prévention : Calins malins, Potes et despote, Quiz'inn,</li> </ul>
CPEF - Centre de Planification et d'éducation familiale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information</li> <li>- Consultations médicales</li> <li>- Entretiens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Non rencontré à ce jour</i></li> </ul>
PREV' 22 – Association Beauvallon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence sociale : travail de rue</li> <li>- Actions individuelles : accompagnement</li> <li>- Actions collectives : activités</li> <li>- Chantiers éducatifs</li> <li>- Missions en partenariat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence sociale sur le territoire</li> <li>- Difficultés du public</li> <li>- Manque de moyens humains</li> </ul>
PSP – Police Sport Prévention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journées de moto tout-terrain</li> <li>- Minis-stages de moto</li> <li>- Cyclos en piste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre la délinquance</li> <li>- Promotion de la sécurité routière</li> <li>- Favorise le dialogue Police-Jeunes</li> </ul>
POLICE MUNICIPALE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de prévention dans établissements scolaires</li> <li>- Actions avec la Prévention spécialisée</li> <li>- Surveillance dans structures multi-sports</li> <li>- Travail partenarial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission de prévention</li> <li>- Rapprochement Police/Jeunes</li> </ul>

#### **7/ ACTIONS DE PRISE EN CHARGE**

<b>INTERLOCUTEURS</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>BILAN</b>
MISSION REUSSITE EDUCATIVE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement réussite éducative</li> <li>- Actions d'aide à la scolarité</li> <li>- Parcours coordonné</li> <li>- Projet APAS (Alphabétisation, Parentalité)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maillage territorial de St-Brieuc va au-delà des quartiers prioritaires</li> <li>- Inquiétudes sur la pérennité du</li> </ul>

	et Appui à la Scolarisation)	dispositif
LE CERCLE	- PRE – Stage de pré-rentree - Accompagnement réussite éducative	- 24 jeunes/semaine de stage - 22 parcours d'accompagnement
BEAUVALLON – Centre éducatif	- Dispositifs d'Hébergements diversifiés - Pôle dispositifs alternatifs : accueil de jour	- 32 jeunes pour l'hébergement - 10 jeunes à l'accueil de jour - Re-médiation des jeunes
SGPU	- Promouvoir et améliorer la vie étudiante	- Faire en sorte que St-Brieuc soit une ville étudiante

#### **8/ INFORMATION ET ECOUTE**

INTERLOCUTEURS	ACTIONS	BILAN
ADJ 22	- Information des jeunes - Création et coordination des PUJ - Animation-formation - Outils pédagogiques : supports d'information et d'intervention	- Création d'un BIJ à St-Brieuc : informations sur les jobs d'été, la santé, le logement, les départs à l'international...
FOL	- Informations pour départs à l'étranger	
LE LIEU-DIT – Beauvallon	- PAEJ (Point d'Accueil Ecoute Jeunes) - Mission d'information, d'orientation et d'écoute	- Budget de 83 k€ pour le PAEJ de St-Brieuc - 401 personnes reçues en 2014
CENTRE D'ACCUEIL A LA PARENTALITE - Beauvallon	- Lieu d'accueil, d'écoute, d'accompagnement, de soutien et d'orientation pour les parents - Entretiens familiaux sociaux - Entretiens psychologiques - Café du Jeudi	- 161 familles reçues en 2014 - 21 % des enfants ont entre 13 et 17 ans, 17 % sont majeurs
ADALEA	- Pôle accueil, écoute et veille sociale : le rond point, point accueil santé, SIAO	- Public en difficulté
UNAFAM - Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques	- Soutien aux familles - Participation aux semaines de la Santé mentale - Présence auprès des élus - Présence dans les institutions - Agir au plan régional et départemental	- Touche peu public des jeunes

#### **9/ ACTIONS FAVORISANT L'EXPRESSION OU LA PARTICIPATION DES JEUNES**

INTERLOCUTEURS	ACTIONS	BILAN

FDMJC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SVE envoi</li> <li>- SVE accueil</li> <li>- Service civique</li> <li>- Projets collectifs inter-MJC</li> <li>- Séjours internationaux « Murs-Murs »</li> <li>- Formation des jeunes au débat</li> <li>- Soutien au Junior-Associations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 départs/an en SVE</li> <li>- 6 jeunes accueillis en SVE</li> <li>- Produit de l'engagement et de la capacité à agir</li> <li>- Baisse des financements</li> </ul>
CONSEIL DEPARTEMENTAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prime à la mobilité individuelle</li> <li>- Pôle jeunesse à l'international</li> <li>- Aide aux jeunes désireux de créer une association</li> <li>- Soutien aux formations d'animateurs</li> <li>- Pass'engagement</li> <li>- Service civique</li> <li>- Favoriser les dynamiques intergénérationnelles avec l'ADJ</li> <li>- Débats citoyens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 200 aides à la mobilité/an</li> <li>- 20 projets de solidarité internationale/an</li> <li>- 130 dossiers Pass'Engagement/an</li> <li>- 3 services civiques en 2014</li> <li>- 615 k€ pour soutenir l'engagement citoyen</li> <li>- 30 débats en 3 mois en 2013-2014</li> </ul>
CONSEIL REGIONAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bourses Jeunes à l'international</li> <li>- Accueil des étudiants-chercheurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favorise la mobilité internationale</li> </ul>
FOL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Junior-Associations</li> <li>- Intervention dans établissements scolaires</li> </ul>	
MJC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à des projets ponctuels : bénévolat</li> <li>- Semaine de la solidarité internationale</li> </ul>	
LA CONTREMARCHE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement de porteurs de projets, ex : Banc public</li> <li>- Fédération de compétences multiples et complémentaires autour d'un projet commun</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liberté dans le montage de projet</li> <li>- Innovation permanente</li> <li>- Travail sur l'espace public</li> </ul>
ADJ	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'outils pédagogiques favorisant l'engagement : Mille Possible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'adresse aux 11/17 ans</li> </ul>
LE CERCLE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité jeunesse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La formule actuelle assure une bonne participation des jeunes à l'organisation et aux choix des activités</li> </ul>
CAMPUS MAZIER	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Investissement des étudiants piloté par les enseignants en STAPS</li> <li>- Accompagnement des étudiants via l'association APUB – association du pôle universitaire briochin : association « parapluie » qui héberge des projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'APUB propose aux étudiants que leur projet devienne section universitaire, avec 1 Président, 1 secrétaire. Mais pas de déclaration administrative en préfecture.</li> </ul>

#### 10/ ACTIONS GLOBALES DE FINANCEMENT

INTERLOCUTEURS	ACTIONS	BILAN
SERVICE JEUNESSE - VILLE	- Soutien aux associations de jeunesse - Soutien aux associations de prévention	
DDCS	- Soutien aux associations et services de jeunesse	- Politique transversale
CONSEIL REGIONAL	- Aides aux employeurs pour l'accompagnement de l'apprenti dans la formation - Subvention aux lycées bretons - Investissement dans l'enseignement supérieur - Accompagnement structures pour la mise en place d'une politique jeunesse	- Montant de l'aide aux employeurs variable - 484 M€ investis dans les lycées en 5 ans - Jeunesse n'est pas une compétence du CR, difficile de mettre actions en place
CONSEIL DEPARTEMENTAL	- Soutien aux structures d'éducation populaire et d'orientation - Aide au titre des emplois associatifs locaux - Fonds d'aide aux jeunes : Mission Locale - Financement d'actions pédagogiques au Collège - Soutien à la réalisation de diagnostics locaux pour l'élaboration d'une politique jeunesse	- 515 k €/an (éducation populaire et d'orientation) - 400 contrats pour les emplois associatifs locaux (jusqu'à 15000 €/an) - 30 % du budget de diagnostic, plafonné à 2500€
CAF	- Soutien aux associations de loisirs et aux dispositifs de loisirs	

#### 11/ CONCLUSION

Le recensement des actions auprès des partenaires n'a pas posé de problème particulier. En revanche, évaluer les actions menées par les acteurs jeunesse sur le territoire s'avère plus compliqué. De nombreux acteurs n'expriment pas réellement sur les limites de leurs actions et les difficultés qu'ils rencontrent auprès des publics ciblés. Ils expriment comme limite principale de leurs actions le manque de moyens : restrictions budgétaires, baisses des subventions qui impliquent que nombre d'acteurs ne peuvent développer leurs actions, voire même sont contraints de devoir les arrêter.

Cet état des lieux met en évidence la pluralité de l'offre proposée à Saint-Brieuc en matière de jeunesse. L'axe qui apparaît intéressant à développer se situerait davantage dans la coordination des actions existantes afin d'offrir plus de lisibilité à l'offre et de permettre le développement des actions. De même, on peut éventuellement relever de cet état des lieux, un manque probable d'information générale auprès des jeunes et des accueils libres (exemple : accueil de jeunes dans les quartiers ouest).

Source : Ville de Saint-Brieuc

**Annexe 8** : Questionnaire jeunes de 12 à 16 ans



**QUESTIONNAIRE JEUNES DE 12 A 16 ANS**

Ce questionnaire est proposé par la Mairie de Saint-Brieuc. Il s'adresse aux jeunes de 12 à 16 ans vivant à St-Brieuc ou fréquentant régulièrement St-Brieuc. En effet, en lançant un Forum de la Jeunesse sur l'année 2015, la Mairie de Saint-Brieuc souhaite renouveler sa politique jeunesse. Pour se faire, elle a besoin de mieux connaître les jeunes briochins : leur manière de vivre, leurs attentes, leurs préoccupations, leurs problématiques, leurs loisirs, leurs souhaits, etc.

En remplissant ce questionnaire, tu contribues au diagnostic de la jeunesse briochine. Merci de prendre quelques minutes pour répondre à ces questions et t'exprimer.

**1/ A PROPOS DE TOI**

1-a/ Tu es...

- Une fille
- un garçon

1-b/ Tu as...

- 12 ans
- 13 ans
- 14 ans
- 15 ans
- 16 ans

1-c/ Tu as combien de frères et sœurs ?

- Aucun
- 1
- 2
- 3
- 4 ou +

1-d-1/ Tu habites :

- A St-Brieuc
- Dans une autre commune de St-Brieuc Agglomération (Pordic, Trémeloir, Plérin, Trémuson, La Méaugon, St-Donan, Ploufragan, St-Julien, Trégueux, Piédran, Yffiniac, Langueux, Hillion)
- Autre

1-d-2/ Si tu habites à St-Brieuc, dans quel quartier vis-tu ?

- Plateau/Ginglin/Europe/Balzac
- Cesson
- St Michel
- Centre ville
- Robien
- Ville Hello/Ville Jouha
- Gouédic/Ville Bougaut/Beauvallon
- Croix St Lambert/Ville Oger
- Les Villages
- St Jouan/Point du Jour

1-e/ Où vis-tu ?

- Chez mes parents
- Chez mon père
- Chez ma mère
- En garde alternée
- Autre : .....

**2/ INFORMATIONS GÉNÉRALES**

2-a/ En général, de quel type d'informations as-tu besoin ? (3 réponses possibles, à classer de 1 à 3, par ordre de priorité)

- Etudes/Formation
- Métier
- Vie pratique (transports, horaires d'ouverture de différentes structures...)
- Sports et loisirs
- Santé (prévention...)
- Projets à l'étranger (voyage, études...)
- Autre : .....

2-b/ En général, où trouves-tu ces informations ? (3 réponses possibles, à classer de 1 à 3, par ordre de priorité)

- Structures scolaires
- Internet
- Autour de mon entourage familial
- A la mairie ou dans les services de la mairie
- Dans une association que je fréquente régulièrement
- Centre social
- Autre : .....
- Je trouve qu'il n'y a pas de lieu approprié pour chercher toutes ces informations

**BIEN-ÊTRE**

**3/ Loisirs**

3-a/ Comment occupes-tu majoritairement ton temps libre ? (plusieurs réponses possibles)

- Rester dehors
- Activités associatives (sport, arts plastiques, musique...)
- Internet
- TV
- Jeux vidéos
- Lecture (livres, BD, actualité...)
- Sortir dans des équipements de St-Brieuc (cinéma, piscine, patinoire, citystade...)
- Autre : .....

3-b/ Généralement, avec qui fais-tu cela ? (plusieurs réponses possibles)

- Seul(e)
- Avec mes parents
- Avec mes frères et sœurs
- Avec mes ami(e)s

3-c/ Quels sont les équipements que tu fréquentes à St-Brieuc ?

	Jamais	De temps en temps	Régulièrement
Piscines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Patinoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cinéma	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bibliothèques/médiathèques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bowling	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La Citrouille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Citystades/Skateparc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3-d/ Trouves-tu ces structures accessibles pour les jeunes, en termes de...

Tarifs :  oui  non

Horaires d'ouverture :  oui  non

Horaires et arrêts de bus :  oui  non

3-e-1/ Penses-tu qu'il y a, à St-Brieuc, assez d'équipements de loisirs comme ceux cités ci-dessus ?

Oui

Non

3-e-2/ Si non, à ton avis, que manque-t'il ?

3-f-1/ En dehors de ces équipements, pratiques-tu une activité sportive ?

Non

Oui, régulièrement

Oui, plutôt en période de vacances

3-f-2/ Si oui, tu la pratiques...

Dans une association

Avec mon établissement scolaire

Au centre social

En pratique libre, seul(e) ou avec mes ami(e)s

3-f-3/ Si non, pourquoi ?

Les activités proposées ne m'intéressent pas

Le tarif est trop cher

Je n'ai pas le temps

Structure/équipement trop éloigné de chez moi

Autre : .....

3-g-1/ Est-ce que tu pratiques une activité culturelle ou artistique ?

Non

Oui, régulièrement

Oui, plutôt en période de vacances

3-g-2/ Si oui, tu la pratiques...

Dans une association

Avec mon établissement scolaire

Au centre social

En pratique libre, seul(e) ou avec mes ami(e)s

3-g-3/ Si non, pourquoi ?

Les activités proposées ne m'intéressent pas

Le tarif est trop cher

Je n'ai pas le temps

Structure/équipement trop éloigné de chez moi

Autre : .....

3-h-1/ Est-ce que tu pars en camp/colo ou en séjour (linguistique ou à thème) ?

Non

Oui, cela m'arrive

3-h-2/ Si oui, tu pars...

Avec une association

Avec la Mairie

3-h-3/ Si non, pourquoi ?

Cela ne m'intéresse pas

Le tarif est trop cher

Je n'ai pas le temps

Autre : .....

3-i-1/ Durant l'année, fréquentes-tu un accueil de jeunes, de type foyer de jeunes ?

Oui, régulièrement

Oui, de temps en temps

Non, jamais

3-i-2/ Si non, pourquoi ? (plusieurs réponses possibles)

Je n'ai pas le temps

Cela ne m'intéresse pas

Il faut payer une adhésion/inscription

C'est trop loin de chez moi

Autre raison : .....

3-j/ Parmi ces accueils de jeunes, le(s)quel(s) connais-tu... (plusieurs réponses possibles)

- La MJC du Plateau
- Le Cercle
- L'accueil de loisirs d'été Pass'Ados
- Aucun

3-k/ Est-ce que tu trouves que ces structures proposent suffisamment d'activités aux jeunes ?

- Oui
- Non
- Sans réponse

3-l/ Est-ce que tu penses que ces structures communiquent bien sur les activités qu'elles proposent ?

- Oui
- Non
- Sans réponse

#### 4/ Transports

4-a-1/ Pour te déplacer, utilises-tu le bus ?

- Jamais
- Oui, de temps en temps
- Oui, souvent

4-a-2/ Si oui, rencontres-tu des difficultés concernant... (plusieurs réponses possibles)

- La sécurité
- Les horaires proposés
- Les tarifs
- L'emplacement des arrêts ou le nombre de lignes
- Aucune difficulté

4-b-1/ Pour te déplacer, utilises-tu un 2-roues (vélo, scooter...)?

- Jamais
- Oui, de temps en temps
- Oui, souvent

4-b-2/ Si oui, te sens-tu en sécurité ?

- oui
- non

4-c-1/ As-tu besoin d'être plus ou mieux informé sur les transports à St-Brieuc ?

- Oui
- Non

4-c-2/ Si oui, comment ? (plusieurs réponses possibles)

- Documentation
- Lieu d'information pour les jeunes
- Site Internet / Application mobile
- Autre : .....

#### 5/ Santé

5-a/ Penses-tu que les jeunes de ton âge sont bien informés sur les problématiques de santé (tabac, alcool, drogues, sexualité, MST, contraception...)?

- Oui
- Non

5-b-1/ En ce qui te concerne, as-tu déjà été sensibilisé(e) par des campagnes de prévention au sein de ton établissement scolaire ?

- Oui
- Non

5-b-2/ Si oui, as-tu trouvé ces informations...

- Très intéressantes
- Intéressantes
- Peu intéressantes
- Pas intéressantes

5-c/ Est-ce que tu consommes ou as déjà consommé...

	Jamais	Juste une fois pour essayer	De temps en temps	Régulièrement
Des cigarettes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De l'alcool	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du cannabis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5-d/ Penses-tu que fumer ou boire régulièrement peut nuire à ta santé ?

- Oui
- Non

5-e/ Sais-tu ce que veut dire le sigle M.S.T. ?

- Oui
- Non

5-f-1/ As-tu déjà eu des rapports sexuels ?

- Oui
- Non

5-f-2/ Si oui, as-tu utilisé des préservatifs ?

- Oui, à chaque fois
- Ça dépend des fois
- Non, jamais

5-g/ As-tu déjà connu ou eu connaissance de problème de racketts ou de harcèlement d'un jeune dans ton entourage ?

- Oui
- Non

5-h/ Autour de toi, avec qui peux-tu parler de l'ensemble de ces questions facilement ? (plusieurs réponses possibles)

- Personne
- Mes parents
- Mes frères et sœurs / mes cousins plus âgés
- L'infirmière scolaire, le médecin traitant
- Mes ami(e)s
- Un animateur, éducateur ou un professeur
- Autre : .....

5-i/ Connais-tu les institutions suivantes ?

- Planning familial  Oui  Non
- Médecin scolaire  Oui  Non
- Association AIDES  Oui  Non
- Centre de Planification et Education Familiale (CPEF)  Oui  Non

## 6/ CITOYENNETÉ – VIVRE ENSEMBLE

6-a/ Avec tes ami(e)s, où vous retrouvez-vous pour discuter ? (plusieurs réponses possibles)

- Local jeune / foyer
- Lieu public (parc, city stade...)
- Chez nos parents
- Centre ville ou centre commercial
- Dans un café
- Autre : .....

6-b-1/ Est-ce que tu trouves que ce (ces) lieu(x) est (sont) adapté(s) ?

- Oui
- Non

6-b-2/ Si non, pourquoi ? .....

6-c/ Est-ce que tu penses que les adultes s'intéressent à l'avis des jeunes ?

- Oui
- Non

6-d/ Penses-tu avoir l'occasion de donner ton avis ?

- Oui
- Non

6-e/ Dans cette liste, coche 3 thèmes à propos desquels tu aimerais qu'on t'écoute davantage :

- Les espaces jeunes
- L'orientation, les études, les métiers
- La consommation de substances dangereuses (tabac, drogue, alcool)
- La sexualité
- Le harcèlement (racket, bouc émissaire)
- Les relations amoureuses
- L'insécurité
- La politique
- L'école et son organisation
- La vie dans le quartier
- Les loisirs
- Autre : .....

6-f/ Comment fais-tu actuellement pour être entendu(e) ? Tu parles à... (plusieurs réponses possibles)

- Mes parents
- Mes interlocuteurs au sein du collège (CPE, infirmière scolaire, assistant d'éducation...)
- Les éducateurs ou animateurs d'une association
- Une instance communale (conseil de jeunes...)
- Personne
- Autre : .....

6-g/ As-tu déjà entendu parler de la Convention des Droits de l'Enfant ?

- Oui
- Non

6-h/ Quelles instances connais-tu pour qu'un jeune puisse donner son avis ? (plusieurs réponses possibles)

- Conseil municipal de jeunes
- Conseil de classe
- Conseil de participation du collège
- Moments d'échange organisés au local jeune (MJC...)
- Autre : .....
- Aucune

6-i/ Plus globalement, as-tu des projets personnels ? (plusieurs réponses possibles)

- Voyages
- Projet d'études
- Projet professionnel
- Projet personnel dans la musique ou plus globalement la culture

- Projet personnel dans le sport
- Participer à un projet associatif
- Pas de projet particulier

6-j/ Sais-tu où trouver des renseignements ou des personnes pour t'aider dans l'aboutissement de ce(s) projet(s) ?

- Oui
- Non
- Sans réponse

6-k/ Es-tu engagé(e)/Investi(e) dans la vie de ton quartier ou de ta ville ?

- Oui
- Non

6-l/ Es-tu Investi(e) dans une association ?

- Oui
- Non

6-m/ T'intéresses-tu à la vie de ton quartier, de ta ville ?

- Oui
- Un peu
- Non

6-n/ Souhaiterais-tu t'investir davantage pour ta ville, ton quartier ?

- |                                     |                              |                              |
|-------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Dans ton collège                    | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Dans une association du quartier    | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Dans un conseil municipal de jeunes | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

## 7/ ACCÈS À L'AUTONOMIE

7-a/ As-tu une idée de ton orientation après le collège ?

- Oui
- Non

7-b/ As-tu déjà une idée du métier ou du domaine d'activités vers lequel tu voudrais t'orienter plus tard ?

- Oui
- Non

7-c/ Penses-tu être bien informé(e) sur les métiers et les formations qui existent ?

- Oui
- Non

7-d/ Parmi ces organismes, lesquels connais-tu ?

- ADIL
- Locapass
- CLLAJ
- Cité des métiers
- Mission Locale
- Pôle Emploi
- CROUS
- CIO
- CAF
- Conseil Général

7-e/ Parmi ces organismes, lesquels as-tu déjà fréquentés ?

- ADIL
- Locapass
- CLLAJ
- Cité des métiers
- Mission Locale
- Pôle Emploi
- CROUS
- CIO
- CAF
- Conseil Général

7-f/ Est-ce qu'ils ont pu t'apporter de l'aide dans tes recherches ?

- Oui
- Non
- Certains oui, d'autres non

Sans réponse

**8/ POUR FINIR**

**8-a/ Comment te sens-tu dans ta ville?**

- Bien
- Plutôt bien
- Plutôt mal
- Mal

**8-b/ Souhaites-tu rester vivre à St-Brieuc (ou à proximité) ?**

- Oui
- Non

**8-c/ D'après toi, qu'est-ce qui manque le plus aux jeunes de ton âge à St-Brieuc ? (3 réponses possibles, à classer de 1 à 3, par ordre de priorité)**

- Des transports
- Des activités
- Des espaces jeunes
- De la sécurité
- Des événements culturels
- Des instances pour donner son avis
- Des lieux où s'informer
- Des structures sportives
- Autre : .....

**8-d-1/ Trouves-tu ce questionnaire pertinent ?**

- Oui
- Non

**8-d-2/Si non, pourquoi ?**

.....

**Merçi beaucoup pour ta participation.**  
Durant les prochains mois, les jeunes briochins pourront participer à des débats dans les établissements scolaires, les quartiers ou les structures de proximité pour s'exprimer sur les actions prioritaires à mettre en œuvre ou à améliorer.



## Annexe 9 : Questionnaire jeunes de 16 à 25 ans



### QUESTIONNAIRE JEUNES DE 16 A 25 ANS

Ce questionnaire est proposé par la Mairie de Saint-Brieuc. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans vivant à St-Brieuc ou fréquentant régulièrement St-Brieuc. En effet, en lançant un Forum de la Jeunesse sur l'année 2015, la Mairie de Saint-Brieuc souhaite renouveler sa politique jeunesse. Pour se faire, elle a besoin de mieux connaître les jeunes brieochins : leur manière de vivre, leurs attentes, leurs préoccupations, leurs problématiques, leurs loisirs, leurs souhaits, etc.

En remplissant ce questionnaire, tu contribues au diagnostic de la jeunesse brieochine. Merci de prendre quelques minutes pour répondre à ces questions et t'exprimer.

Les jeunes de 16 ans et ceux de 25 ans n'ont pas forcément les mêmes problématiques. En fonction de ton âge, tu te sentiras moins concerné par certaines questions. Dans ces cas-là, réponds de la manière la plus appropriée possible et passe à la question suivante !

#### 1/ A PROPOS DE TOI

##### 1-a/ Tu es...

- une fille
- un garçon

##### 1-b/ Quel est ton âge ?

- entre 16 et 18 ans
- entre 18 et 21 ans
- entre 21 et 25 ans

##### 1-c/ Tu es...

- Lycéen(ne)
- Etudiant(e)
- Apprenti(e)
- Salarié(e)
- En recherche d'emploi
- Autre : .....

##### 1-d-1/ Tu habites...

- A St-Brieuc
- Dans une autre commune de St-Brieuc Agglomération (Pordic, Tréméol, Piérin, Trémuson, La Méaugon, St-Donan, Ploufragan, St-Julien, Trégueux, Piédran, Yffiniac, Langueux, Hillion)
- Autre

##### 1-d-2/ Si tu habites à St-Brieuc, dans quel quartier ?

- Plateau/Ginglin/Europe/Baizac
- Cesson
- St Michel
- Centre ville
- Robien
- Ville Hello/Ville Jouha
- Gouédic/Ville Bougaut/Beauvalion
- Croix St Lambert/Ville Oger
- Les Villages
- St Jouan/Point du Jour

##### 1-a/ Où vis-tu ?

- Chez mes parents
- En appartement/maison individuelle
- En chambre étudiante
- En Internat
- En foyer/auberge de jeunesse
- Autre : .....

#### 2/ INFORMATIONS GÉNÉRALES

##### 2-a/ En général, de quel type d'informations as-tu besoin ? (3 réponses possibles, à classer de 1 à 3, par ordre de priorité)

- Etudes/Formation
- Métiers
- Offres d'emploi
- Vie pratique (transports, horaires d'ouverture de différentes structures...)
- Sports et loisirs
- Santé (prévention...)
- Logement
- Projets à l'étranger (voyage, études...)
- Autre : .....

##### 2-b/ En général, où cherches-tu ces informations ? (3 réponses possibles, à classer de 1 à 3, par ordre de priorité)

- Au sein de ma structure de formation/dans mon lycée
- Sur Internet
- Auprès de mon entourage (famille, amis)
- A la mairie ou dans les services de la mairie
- A la Mission Locale
- Dans une association
- Au centre social
- Autre : .....
- Je trouve qu'il n'y a pas de lieu approprié pour chercher toutes ces informations

##### 2-c/ As-tu accès à Internet facilement ?

- Oui
- non

#### BIEN ÊTRE

##### 3/ Loisirs

##### 3-a/ Que fais-tu pendant ton temps libre ? (plusieurs réponses possibles)

- Rester dehors
- Activités associatives (sport, arts plastiques, musique...)
- Fêtes/sorties en soirée
- Internet
- TV / Jeux vidéos
- Lecture (livres, BD, actualité...)
- Sortir dans des équipements de St-Brieuc : cinéma, piscine, patinoire, citystade...
- Recherche d'emploi
- Autre : .....

##### 3-b/ Généralement, avec qui fais-tu cela ?

- Seul(e)
- Avec mes parents
- Avec mes ami(e)s

**3-c/ Quels sont les équipements que tu fréquentes à St-Brieuc :**

	Jamais	De temps en temps	Régulièrement
Piscines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Patinoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cinéma	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bibliothèques/ médiathèques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bowling	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La Citrouille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Citystades/ Skateparc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**3-d/ Trouves-tu ces structures accessibles pour les jeunes, en termes de :**

Tarifs :  oui  non

Horaires d'ouverture :  oui  non

Horaires et arrêts de bus :  oui  non

**3-e-1/ Penses-tu qu'il y a, à St-Brieuc, assez d'équipements de loisirs comme ceux cités ci-dessus ?**

Oui

Non

**3-e-2/ Si non, à ton avis, que manque-t-il ?**

.....

.....

**3-f-1/ En dehors de ces équipements, pratiques-tu une activité sportive ?**

Non

Oui, régulièrement

Oui, plutôt en période de vacances

**3-f-2/ Si oui, tu la pratiques...**

Dans une association

Au sein de mon organisme de formation

Au centre social

En pratique libre, seul(e) ou avec mes ami(e)s

**3-f-3/ Si non, pourquoi ?**

Les activités proposées ne m'intéressent pas

Le tarif est trop cher

Je n'ai pas le temps

Structure/équipement trop éloigné de chez moi

Autre : .....

**3-g-1/ Est-ce que tu pratiques une activité culturelle ou artistique ?**

Non

Oui, régulièrement

Oui, plutôt en période de vacances

**3-g-2/ Si oui, tu la pratiques...**

Dans une association

Au sein de mon organisme de formation

Au centre social

En pratique libre, seul(e) ou avec mes ami(e)s

**3-g-3/ Si non, pourquoi ?**

Les activités proposées ne m'intéressent pas

Le tarif est trop cher

Je n'ai pas le temps

Structure/équipement trop éloigné de chez moi

Autre : .....

**3-h-1/ Est-ce que tu pars en camp/colo ou en séjour (linguistique ou à thème) ?**

Non

Oui, cela m'arrive

**3-h-2/ Si non, pourquoi ?**

Cela ne m'intéresse pas

Le tarif est trop cher

Je n'ai pas le temps

Autre : .....

**3-i/ Penses-tu que les acteurs locaux proposent suffisamment d'activités pour les 16-25 ans ?**

Oui

Non

#### 4/ Transports

4-a-1/ Pour te déplacer, utilises-tu le bus ?

- Jamais  
 Oui de temps en temps  
 Oui souvent

4-a-2/ Si oui, rencontres-tu des difficultés concernant...

- La sécurité  
 Les horaires proposés  
 Les tarifs  
 L'emplacement des arrêts ou le nombre de lignes  
 Aucune difficulté

4-b-1/ Pour te déplacer, utilises-tu un 2-roues (vélo, scoot' ...) ?

- Jamais  
 Oui, de temps en temps  
 Oui, souvent

4-b-2/ Si oui, te sens-tu en sécurité ?

- oui  non

4-c/ Pour te déplacer, utilises-tu une voiture ?

- Je n'ai pas encore le permis  
 J'emprunte celle de mes parents  
 J'ai ma propre voiture

4-d-1/ As-tu besoin d'être plus ou mieux informé(e) sur les transports à St-Brieuc ?

Oui

Non

4-d-2/ Si oui, comment ?

- Documentation  
 Lieu d'information pour les jeunes  
 Site internet / Application mobile  
 Autre : .....

#### 5/ Santé

5-a/ Penses-tu que les jeunes de ton âge sont bien informés sur les problématiques de santé (tabac, alcool, drogues, sexualité, MST, contraception...) ?

- Oui  
 Non

5-b/ As-tu déjà connu ou eu connaissance de problème de racketts ou de harcèlement d'un jeune dans ton entourage ?

- Oui  
 Non

5-c/ Autour de toi, avec qui parles-tu de l'ensemble de ces questions ?

- Personne

- Mes parents  
 Mes ami(e)s  
 L'infirmière scolaire, le médecin traitant  
 Je consulte le planning familial  
 Un animateur, éducateur ou un professeur  
 Autre : .....

5-d/ Est-ce que tu consommes ou as déjà consommé :

	Jamais	Juste une fois pour essayer	De temps en temps	Régulièrement
Des cigarettes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De l'alcool	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du cannabis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De la cocaïne ou autres drogues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5-e/ Parmi ces Institutions, lesquelles connais-tu ?

- Planning familial  
 Médecin scolaire  
 Association AIDES  
 Centre de Planification et Education Familiale (CPEF)  
 Aucune

5-f/ Penses-tu être suffisamment informé(e) sur les M.S.T. ?

- Oui  
 Non

5-g/ As-tu des pratiques sexuelles à risques (rapport non protégé, partenaires multiples) ?

- Oui  
 Non

#### 6/ CITOYENNETÉ – VIVRE ENSEMBLE

6-a/ Avec tes ami(e)s, où vous retrouvez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- Local jeune / foyer  
 Lieu public (parc, city stade...)  
 Chez moi ou chez mes amis  
 Dans un café  
 Centre ville ou centre commercial  
 En boîte de nuit  
 Autre : .....

6-b-1/ Est-ce que tu trouves que ce/ces lieu(x) est (sont) adapté(s) pour se retrouver ?

- Oui  
 Non

6-b-2/ Si non, pourquoi ? .....

6-c/ Est-ce que tu penses que les adultes s'intéressent à l'avis des jeunes ?

- Oui  
 Non

6-d/ Penses-tu avoir l'occasion de donner ton avis ?

- Oui  
 Non

6-e/ Dans cette liste, **coche 3 thèmes** à propos desquels tu aimerais qu'on t'écoute davantage :

- Les espaces jeunes
- L'orientation, les études, les métiers
- La recherche d'emploi
- La consommation de substances dangereuses (tabac, drogue, alcool)
- La sexualité
- Le harcèlement (racket, bouc émissaire)
- Les relations amoureuses
- L'insécurité
- La politique
- La vie dans le quartier
- Les loisirs

6-f/ Il n'y a pas de Point Information Jeunesse à St-Brieuc. Penses-tu qu'il en faudrait un ?

- Oui
- Non

6-g-1/ Plus globalement, as-tu des projets personnels ? (plusieurs réponses possibles)

- Voyages
- Projet d'études
- Projet professionnel
- Projet personnel dans la musique ou plus globalement la culture
- Projet personnel dans le sport
- Participer à un projet associatif
- Participer à un projet humanitaire ou caritatif
- Pas de projet particulier

6-h/ Sais-tu où trouver des renseignements ou des personnes ressources pour t'aider dans l'aboutissement de ces projets ?

- Oui
- Non
- Sans réponse

6-i/ Es-tu engagé(e) dans la vie de ton lycée ou ton organisme de formation, dans une association, dans la vie de ton quartier ou ta ville ?

- Oui
- Non

6-j/ Souhaiterais-tu t'investir davantage pour ta ville, ton quartier ?

- Dans mon lycée, mon organisme de formation
- Dans une association du quartier
- Dans un conseil municipal de jeunes
- Non

6-k/ T'intéresses-tu à la politique ?

- Oui
- Non

6-l/ Vois-tu un intérêt à voter ?

- Oui
- Non

### 7/ACCES A L'AUTONOMIE

7-a/ Sais-tu quel métier tu souhaites faire plus tard ?

Je suis déjà salarié(e) (je coche cette case même si je ne suis pas satisfait de mon emploi et que j'ai d'autres projets pour plus tard)

- Oui
- Non, mais je sais dans quel domaine je souhaiterais travailler
- Non, je n'en ai aucune idée

7-b/ En ce qui concerne ton avenir professionnel, es-tu...

- Plutôt optimiste
- Plutôt inquiet

7-c/ Selon toi, pour réussir professionnellement, quelles sont les deux conditions les plus importantes parmi les suivantes ?

- La chance
- Le diplôme
- L'effort personnel
- Les relations, le « piston »
- L'origine des personnes
- Le choix de la filière d'études

7-d/ Penses-tu être bien informé(e) sur les métiers et les formations qui existent ?

- Oui
- Non

7-e/ Rencontres-tu ou as-tu rencontré des difficultés par rapport :

- A ton orientation/la poursuite de tes études
- A ta recherche de formation
- A ta recherche d'emploi
- Pour te loger
- Pour te déplacer
- Aucune difficulté

7-f/ Parmi ces organismes, lesquels connais-tu ?

- ADIL
- Locapass
- CLLAJ
- Cité des métiers
- Mission Locale
- Pôle Emploi
- CROUS
- CIO
- CAF
- Conseil Général

7-g/ Parmi ces organismes, lesquels as-tu déjà fréquentés ?

- ADIL
- Locapass
- CLLAJ
- Cité des métiers
- Mission Locale
- Pôle Emploi
- CROUS
- CIO
- CAF
- Conseil Général

7-h/ Est-ce qu'ils ont pu t'apporter de l'aide dans tes recherches ?

- Oui
- Non
- Certains oui, d'autres non
- Sans réponse

7-i-1/ As-tu actuellement un emploi (même s'il s'agit d'un petit boulot de quelques heures par semaine) ?

- Oui
- Non

7-i-2/ Si oui, combien d'heures par semaine travailles-tu en moyenne ?

- Entre 0 et 5h
- Entre 6 et 10h
- Entre 11 et 20h
- Plus de 20h

7-j-1/ Pendant les dernières vacances d'été, as-tu travaillé ?

- Oui
- Non

7-j-2/ Si non, pourquoi ?

- Je n'avais pas besoin/envie
- Je n'ai pas trouvé d'employeur
- Autre : .....

### 8/ POUR FINIR

8-a/ Comment te sens-tu dans ta ville?

- Bien
- Plutôt bien
- Plutôt mal
- Mal

8-b-1/ Souhaites-tu rester vivre à St-Brieuc (ou à proximité) ?

- Oui
- Non

8-b-2/ Si non, pourquoi ? .....

8-c/ D'après toi, qu'est-ce qui manque le plus aux jeunes de ton âge à St-Brieuc ? (3 réponses possibles, à classer de 1 à 3, par ordre de priorité)

- Des transports
- Des activités
- Des événements culturels
- Des espaces jeunes
- De la sécurité
- Des instances pour donner son avis
- Des lieux où s'informer
- Des lieux où demander des conseils
- Des structures sportives
- Autre : .....

8-d-1/ Trouves-tu ce questionnaire pertinent ?

- Oui
- Non

8-d-2/ Si non, pourquoi ? .....

Merci beaucoup pour ta participation.

Durant les prochains mois, les jeunes briochins pourront participer à des débats dans les établissements scolaires ou de formation, les quartiers ou les structures de proximité pour s'exprimer sur les actions prioritaires à mettre en œuvre ou à améliorer.



<b>SEHAN</b>	<b>Fanny</b>	<b>24/09/2015</b>
<b>Master 2</b> <b>Jeunesse : politiques et prises en charge</b>		
<b>L'élaboration d'une nouvelle politique de jeunesse dans une collectivité territoriale :</b> <b>Les acteurs de la Ville de Saint-Brieuc au cœur du Forum de la jeunesse</b>		
<b>Promotion 2014-2015</b>		
<b>Résumé :</b>		
<p>Le Forum de la Jeunesse initié par la Ville de Saint-Brieuc marque la volonté d'un changement dans la mise en œuvre et l'orientation des politiques de jeunesse pilotées par la Ville. Ainsi, l'année 2015 a été consacrée au lancement et à la poursuite du Forum, où étaient mobilisés à la fois les acteurs de la Ville, les acteurs jeunesse, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, mais aussi les jeunes eux-mêmes.</p> <p>Ce temps fort a été l'occasion d'aller à la rencontre des jeunes, afin de recueillir leurs besoins et de recenser les actions qui leur sont destinées, proposées par les acteurs jeunesse. Un temps fort du Forum de la jeunesse a également été la concertation avec les partenaires afin de faire émerger des constats et d'orienter les priorités de la nouvelle politique jeunesse.</p> <p>Après un stage de six mois au nouveau service de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Saint-Brieuc, j'ai pu découvrir les coulisses de l'élaboration d'une nouvelle politique jeunesse. Ma mission de recensement des actions destinées aux jeunes briochins m'a permis de rencontrer de nombreux acteurs jeunesse et de dresser un panorama de l'offre existante pour les 12-25 ans. L'objet de ma mission de stage a été matérialisé par deux rapports « Recensement des actions destinées aux jeunes de 12 à 25 ans dans le territoire de Saint-Brieuc », l'un à usage interne et l'autre destiné aux partenaires de la Ville. Cette mission s'inscrivait dans la première phase du Forum de la Jeunesse, consacrée à l'état des lieux.</p>		
<b>Mots-clés :</b>		
Jeunesse, Ville de Saint-Brieuc, service de la Jeunesse et des Sports, transversalité, participation des acteurs		
<i>L'École des Hautes Études en Santé Publique, l'Université Rennes 1, l'Université Rennes 2 et l'UBO n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i>		